

Rapport annuel 2024/2025

Table des matières

Rapport annuel 2024/2025	1
La Commission des parcs du Niagara : Notre rôle et notre mandat	3
Les commissaires.....	4
Le message du président.....	5
Plan stratégique décennal.....	9
Rapport 2024-2025 en révision.....	10
Rendement économique – Aperçu général	15
Rendement économique : Mesures du rendement en fonction des résultats	18
Rendement économique – Analyse des risques	22
Climat commercial.....	34
Fréquentation de Niagara Parks	36
Résumé des impacts sur les ressources humaines	38
Rémunération des commissaires.....	39

La Commission des parcs du Niagara : Notre rôle et notre mandat

Comme intendante d'une des plus grandes merveilles naturelles au monde, la Commission des parcs du Niagara (Niagara Parks) joue un rôle important dans l'entretien, la protection et la mise en valeur de la splendeur des chutes, tout en contribuant à la croissance économique et au succès de la région du Niagara et de toute la province de l'Ontario.

La Commission des parcs du Niagara est un organisme opérationnel régi par un conseil d'administration du ministère du tourisme, de la culture et des jeux de l'Ontario, conformément aux dispositions de la Loi sur les parcs du Niagara. Niagara Parks a été créé en 1885 pour préserver et promouvoir les parcs importants situés le long du corridor de la rivière Niagara - 56 kilomètres de Fort Érié à Niagara-on-the-Lake, y compris les chutes du Niagara.

Notre mandat n'a pas changé depuis 1885, année de la création de la Commission, et consiste à conserver et à améliorer la beauté naturelle des chutes et le patrimoine culturel du corridor de la rivière Niagara pour le plaisir des visiteurs, sans perdre notre indépendance et notre autonomie financière.

En sa qualité d'agence autonome, Niagara Parks trouve un équilibre entre la préservation des caractéristiques environnementales uniques et la richesse du patrimoine culturel du corridor de la rivière Niagara, tout en offrant aux visiteurs des expériences spectaculaires, qui stimulent le tourisme de Niagara et de la province. Ces deux éléments du mandat de Niagara Parks sont intrinsèquement liés. Les revenus générés par les attractions, les restaurants locaux, les sites patrimoniaux, les boutiques, les parcours de golf de championnat et les parcs de stationnement de Niagara Parks financent les activités de l'organisation, y compris l'intendance environnementale et culturelle.

Les commissaires

April Jeffs, Présidente	Nommée présidente le 31 janvier 2022 Son mandat s'est achevé le 11 avril 2024
Bob Gale, Président	Nommé président le 11 avril 2024 Son mandat s'achève le 10 avril 2028
Graham Coveney, Vice-Président	Nommé Vice-président le 11 janvier 2024 Son mandat s'achève le 10 janvier 2027
April Cotton, Commissaire	Nommée le 2 mars 2023 Son mandat s'achève le 1 ^{er} mars 2026
Jessica Friesen, Commissaire	Nommée le 4 mars 2022 Son mandat s'achève le 3 mars 2028
Natasha DiCienzo, Commissaire	Nommée le 2 mai 2019 Son mandat s'est achevé le 1 ^{er} mai 2025
Jim Diodati, Commissaire	(Candidat de la ville de Niagara Falls) Nommé le 25 février 2015 Son mandat s'achève le 14 novembre 2026
Jessica Friesen, Commissaire	Nommée le 16 avril 2020 Son mandat s'est achevé le 11 avril 2024
Tom Insinna, Commissaire	(Candidat de la municipalité régionale de Niagara) Nommé le 9 février 2023 Son mandat s'achève le 14 novembre 2026
Dan La Caprara, Commissaire	Nommé le 13 juillet 2023 Son mandat s'achève le 12 juillet 2026
Wayne Redekop, Commissaire	(Candidat de la ville de Fort Érié) Nommé le 25 février 2015 Son mandat s'achève le 14 novembre 2026
Ted Salci, Commissaire	Nommé le 9 juillet 2020 Son mandat s'achève le 8 juillet 2026
Erwin Wiens, Commissaire	(Candidat de la ville de Niagara-on-the-Lake) Nommé le 9 février 2023 Son mandat s'achève le 14 novembre 2026

Le message du président

En tant que président de la Commission des parcs du Niagara, je suis fier de vous présenter notre rapport annuel 2024-2025, qui met en lumière une année de croissance, de collaboration et de progrès significatifs dans la réalisation de notre mandat et des priorités énoncées dans notre lettre de mission.

Après ma nomination à la présidence le 11 avril 2024, l'une de mes premières mesures fut de rétablir les séances publiques lors des réunions mensuelles de la Commission. Ces séances sont désormais ouvertes au public et enregistrées pour être accessibles en ligne, ce qui renforce notre transparence et notre devoir de responsabilité. En plus de répondre à une priorité essentielle de notre lettre de mission annuelle, cette décision reflète également nos valeurs d'entreprise, à savoir l'intégrité, le respect, la sûreté et la sécurité, la participation, l'innovation, la responsabilité environnementale, la diversité et l'inclusion.

En tant qu'agence du ministère du tourisme, de la culture et des jeux, Niagara Parks s'engage à promouvoir le tourisme dans tout l'Ontario, tout en assumant une double mission de gestion culturelle et environnementale. Cet équilibre continue de façonner notre approche, en veillant à préserver et à protéger nos atouts naturels et culturels uniques, tout en améliorant l'expérience de tous les visiteurs de nos sites, qu'ils soient résidents locaux ou venus du monde entier.

C'est pourquoi Niagara Parks s'efforce de trouver de nouveaux moyens innovants pour accueillir chaque année des millions de visiteurs à Niagara Falls. Nos investissements stratégiques restent une priorité absolue, avec comme récents points d'orgue la rénovation de notre centre emblématique, le Table Rock Centre, pour un montant de 22 millions de dollars et les nouvelles fonctionnalités de la Niagara Parks Power Station.

Au sein de la centrale électrique, nous avons mis en place une visite audio bilingue partageant les témoignages d'anciens employés, offrant ainsi un aperçu de l'évolution du site. Dans le « Generator Hall », les visiteurs peuvent désormais profiter de nouvelles expositions interactives, notamment des démonstrations toutes les heures du fonctionnement d'une bobine Tesla en suspension. Nous avons également amélioré l'expérience très appréciée du tunnel grâce à un éclairage LED modernisé, créant ainsi une attraction nocturne encore plus immersive.

Ces nouveautés figuraient au cœur de nos campagnes marketing et ont contribué à faire de la centrale électrique de Niagara Parks l'une de nos principales attractions, juste après Journey Behind the Falls. Autre étape importante, nous avons remboursé, bien avant la date prévue, le prêt de 25 millions de dollars accordé par l'Ontario Financing Authority pour le réaménagement de la centrale électrique de Niagara Parks.

La saison touristique 2024 a débuté par un événement unique : l'éclipse solaire totale du 8 avril, visible juste au-dessus des chutes du Niagara. L'éclipse a généré plus de 45 000 citations dans les médias et environ 33 milliards d'impressions, soit une valeur publicitaire d'environ 5,7 milliards de

dollars. D'autres programmes complémentaires ont contribué à renforcer notre visibilité mondiale, grâce à des événements publics gratuits mettant en vedette l'astronaute canadien Jeremy Hansen et des scientifiques de la NASA, accueillis sur les différents sites de Niagara Parks. Ces initiatives ont contribué à donner le ton d'une solide saison touristique réussie.

En 2024-2025, Niagara Parks a développé les acquis des excellents résultats de l'exercice précédent et a enregistré une augmentation de sa fréquentation dans presque tous les secteurs d'activité. Pendant la haute saison touristique (d'avril à août), les recettes globales provenant des activités génératrices de revenus de Niagara Parks ont augmenté de 13 % par rapport à la même période en 2023. Des partenaires essentiels, comme Niagara City Cruises et Niagara Adventure Excursions, ont soutenu cette croissance.

Fidèle à sa mission de préservation du patrimoine culturel, Niagara Parks a fièrement lancé en juin 2024 la première visite audio autochtone du Canada, intitulée « *Rekindling All Our Relations* » (*Renouer avec tous nos liens*), à Niagara Glen. Organisée par l'artiste métisse et cheffe de file communautaire Michele-Elise Burnett, soutenue par la Fondation de Niagara Parks, Indigenous Tourism Ontario (Tourisme Autochtone Ontario) et FedDev Ontario (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario), cette expérience autoguidée invite les visiteurs à découvrir les enseignements, les histoires et la musique autochtones tout en se plongeant dans la beauté naturelle du Glen.

Nous avons également soutenu la publication de *Landscape of Nations: Beyond the Mist*, (*Paysage des Nations : Au-delà de la Brume*) une anthologie parcourant 13 000 ans de présence autochtone dans la région du Niagara. Coédité par Rick Hill et Tim Johnson, cet ouvrage rassemblant 17 contributeurs, constitue une puissante ressource éducative et culturelle permettant au public de mieux comprendre l'histoire autochtone et sa relation pérenne avec la terre.

Nous avons continué à honorer et à célébrer notre patrimoine culturel toutes l'année, à travers nos événements phares, comme la reconstitution du siège du Vieux Fort Érié en août, la cérémonie « Valour and Victory » (Valeur et Victoire) rendant hommage aux anciens combattants autochtones en novembre et un partenariat particulier avec le Niagara Jazz Festival pour présenter des événements culturels musicaux sur les sites de Niagara Parks.

Notre implication en faveur de la transmission culturelle se reflète dans notre engagement en faveur de l'intendance environnementale. Grâce à la campagne « Toonies for Trees » de la Fondation de Niagara Parks, les visiteurs ont contribué à collecter 40 000 dollars en 2024, permettant ainsi la plantation de 7 351 arbres, bien au-delà de notre objectif annuel de 5 000. Dans le cadre de notre stratégie de gestion forestière urbaine, Niagara Parks s'efforce d'atteindre une couverture forestière de 35 % sur les 56 kilomètres du corridor de la rivière Niagara d'ici 2028 afin de contribuer à la protection de la résilience de nos espaces naturels.

L'une des pierres angulaires de nos efforts en la matière fut la journée communautaire de plantation d'arbres, le 26 octobre 2024 au Vieux Fort Érié. J'ai eu l'honneur d'assister à cet événement gratuit

et familial, qui a réuni des résidents, des étudiants et des employés pour planter plus de 250 arbres indigènes. Guidé par le personnel de Niagara Parks et soutenu par un nouveau programme d'analyse des sols, développé avec le Vineland Research and Innovation Centre (Centre de recherche et d'innovation de Vineland), cet événement a illustré notre engagement commun en faveur du développement durable. Il a favorisé l'engagement de notre communauté, offrant à tous l'occasion de soutenir le reboisement tout en profitant de la beauté de nos terres protégées.

Niagara Parks continue d'investir sur ses sites, grâce à un solide programme d'investissement. En 2024-2025, nous avons mis en œuvre un budget d'investissement de 69 millions de dollars, dont 32,7 millions furent alloués à l'entretien différé et 36,3 millions à des initiatives de croissance stratégique. Cette approche équilibrée contribue à assurer notre pérennité à long terme, tant sur le plan financier que sur celui de la gestion des actifs.

Parmi nos principaux projets d'infrastructure, citons le remplacement, pour un montant de 3 millions de dollars, du pont historique de Black Creek à Fort Érié, construit en 1911 et rénové pour la dernière fois en 1994. Nous avons également entrepris un important resurfaçage de notre réseau de routes et de sentiers, améliorant ainsi la sécurité, l'accessibilité et l'expérience globale des visiteurs.

Au cours du week-end de la fête du Travail, nous avons officiellement fermé notre attraction Niagara's Fury, parvenue au terme de son cycle de vie. Cette fermeture a marqué le début des travaux de construction sur place pour développer notre nouvelle attraction, un théâtre volant appelé « *Niagara Takes Flight* », qui ouvrira ses portes en août 2025. Cela représente un investissement de 25 millions de dollars provenant des revenus générés par Niagara Parks pour ouvrir une nouvelle attraction innovante, donnant aux visiteurs une autre raison fantastique de nous rendre visite. *Niagara Takes Flight* sera la deuxième attraction de type « flying theatre » au Canada et la première en Ontario. De l'attraction dynamique, basée sur le mouvement, qui simule la sensation de voler au-dessus de paysages à couper le souffle, aux zones spectaculaires précédant le spectacle qui présente aux visiteurs un récit sur la richesse culturelle de l'histoire et des habitants de Niagara, « *Niagara Takes Flight* » incarne l'équilibre régnant au sein de la mission historique de Niagara Parks.

Alors que Niagara Parks continue d'investir dans l'expérience de ses visiteurs, en particulier au cœur du parc Queen Victoria, nous constatons une augmentation permanente de la fréquentation dans cette petite zone géographique surplombant les chutes. Au cours des dernières années, les embouteillages et le tourisme de masse sur ces espaces restreints sont devenus un défi croissant, ce qui a conduit Niagara Parks à entreprendre une planification importante, afin d'améliorer ses espaces publics au sein du parc Queen Victoria. Cet afflux massif nuit non seulement à l'expérience des visiteurs, mais pose également des problèmes de sécurité publique ainsi que des difficultés de circulation et d'accès à la zone.

Avec l'ouverture de notre nouvelle attraction *Niagara Takes Flight* en 2025 et le futur réaménagement de la centrale électrique de Toronto, Niagara Parks planifie ses niveaux de fréquentation actuels et futurs. Parmi les mesures prises à ce jour, on peut citer la fermeture

temporaire de certains itinéraires pendant les week-ends fériés très fréquentés et l'élargissement de l'espace piétonnier, grâce à l'installation de barrières Jersey. Des mesures et des projets supplémentaires seront mis en œuvre en 2025-2026 ainsi que dans les années à venir afin de relever ces défis.

Les réalisations de 2024-2025 témoignent de notre engagement en faveur de notre mission de protection et de promotion du patrimoine environnemental et culturel du corridor de la rivière Niagara, ainsi que nos priorités d'innovation, de durabilité et de responsabilisation énoncées dans notre lettre de mission. Je suis fier de ces accomplissements et suis impatient de poursuivre les succès de Niagara Parks en matière de préservation de ce paysage précieux pour les générations futures.

Bob Gale
Président :
La Commission des parcs du Niagara (Niagara Parks)

Plan stratégique décennal

Vision : Niagara Parks suit les orientations du plan stratégique 2018-2028, approuvé par son conseil d'administration. Selon la vision de ce plan, Niagara Parks s'efforce de devenir :

- Un exemple novateur de développement durable en notre qualité d'intendants environnementaux et culturels du corridor de la rivière Niagara;
- Un lieu accueillant, accessible et inspirant qui offre des expériences de renommée mondiale;
- Une source de fierté et d'identité nationales; ainsi que,
- L'un des parcs les plus spectaculaires du monde.

Thématiques : Afin de concrétiser complètement cette nouvelle vision et cette orientation, le plan stratégique décennal définit quatre thématiques pour diriger les efforts de Niagara Parks, illustrées par le travail entrepris par nos services au cours de l'exercice 2023/24.

Ces thématiques sont les suivantes :

- Préserver et mettre en valeur la richesse de notre patrimoine, de notre culture et de notre mode de vie;
- Mettre à profit et activer nos merveilles naturelles et nos expériences emblématiques;
- Soutenir un environnement commercial dynamique, axé sur l'attraction des investissements, le lien avec les communautés locales, la création d'emplois et le bien-être économique;
- Améliorer la qualité de nos expériences, de nos services et de notre hospitalité

Rapport 2024-2025 en révision

Avril 2024 – Éclipse solaire totale

Le lundi 8 avril 2024, Niagara Parks se trouvait au centre de la trajectoire de l'éclipse solaire totale. Afin de commémorer cet événement, Niagara Parks a organisé une célébration sur plusieurs jours comprenant une séance de questions-réponses avec l'astronaute canadien Jeremy Hansen, une expérience immersive d'astronomie avec Astronomy in Action à la centrale électrique de Niagara Parks, ainsi qu'un partenariat avec l'Université métropolitaine de Toronto pour présenter son programme primé STEM, ScixChange, au Butterfly Conservatory. Des lunettes d'observation certifiées ISO étaient fournies aux visiteurs et au personnel pour permettre une observation sécurisée de l'éclipse. L'événement a attiré des dizaines de milliers de visiteurs à Niagara et a généré une large couverture médiatique dans les mois précédant l'éclipse ainsi que le jour même, avec une valeur publicitaire estimée à 5,7 milliards de dollars, plus de 33,2 milliards d'impressions et plus de 45 500 mentions médiatiques.

Avril 2024 – Bob Gale nommé président de la Commission des parcs du Niagara

Bob Gale est nommé comme nouveau président de la Commission des parcs du Niagara, un organisme provincial, pour un mandat d'un an à compter du 11 avril 2024. Il succède à April Jeffs, qui a occupé ce poste de 2019 à 2024. L'une de ses premières décisions en tant que président fut de rétablir les séances publiques lors des réunions mensuelles de la Commission. Gale avait déjà siégé au conseil d'administration de la Commission des parcs du Niagara de 2006 à 2009, période durant laquelle il fut reconnu pour avoir permis à la province d'économiser plus de 300 millions de dollars grâce à d'importantes réformes des processus de marché public. Résident de Niagara depuis toujours, Gale débuta sa carrière comme agent de police régionale dans les années 1970, avant de diriger l'entreprise pétrolière familiale de 1980 à 2014. Il siège actuellement au Conseil régional de Niagara et a occupé divers postes au sein de plusieurs conseils d'administration, notamment ceux du YMCA et du Boys and Girls Club. En sa qualité de philanthrope, il a contribué à plusieurs projets communautaires majeurs, dont la rénovation des urgences de l'hôpital Greater Niagara General, la construction du Gale Centre, ainsi que la plus importante donation privée jamais faite au Musée d'histoire de Niagara Falls.

Mai 2024 – Ouverture du Table Rock Bistro + Wine Bar

Niagara Parks a inauguré le nouveau Table Rock Bistro + Wine Bar au dernier étage du Table Rock Centre, doté d'une vaste terrasse, offrant une vue imprenable sur les chutes du Niagara. Les visiteurs peuvent y savourer une cuisine haut de gamme accompagnée de vins VQA de Niagara, ainsi que de bières artisanales et de cidres provenant de plus de 100 producteurs et distillateurs locaux. Le Table Rock Bistro + Wine Bar offre une occasion unique de mettre en valeur l'histoire et l'excellence de l'industrie viticole de Niagara (ainsi que de la bière artisanale et des spiritueux) auprès des millions de visiteurs du monde entier qui commencent leur séjour au Table Rock Centre. Comme dans chacun des autres restaurants de Niagara Parks, le Bistro propose également un menu certifié Feast On®, élaboré à partir d'ingrédients locaux. Pour obtenir cette certification, les

restaurants doivent effectuer au moins 25 % de leurs approvisionnements auprès de fournisseurs Ontariens.

Juin 2024 – Lancement de la visite audio autochtone « Rekindling All Our Relations »

En juin, qui correspond aussi au Mois national de l'histoire autochtone, Niagara Parks a lancé *Rekindling All Our Relations*, une visite audio autochtone gratuite du Niagara Glen, une réserve naturelle surplombant les eaux vert émeraude de la rivière Niagara. Narrée par Michele-Elise Burnett, membre respectée de la communauté autochtone de Niagara, la visite guide les auditeurs à travers l'histoire culturelle du territoire et les invite à renouer plus profondément avec leur terre. Cette visite intègre des musiques d'artistes autochtones et des récits traditionnels, œuvre de l'ingénieur du son William Reich Jr., également membre de la communauté autochtone.

Juin 2024 – Partenariat entre Niagara Parks et le Niagara Jazz Festival pour présenter The Power of Music (Le pouvoir de la musique)

Le 21 juin, Niagara Parks, en partenariat avec le Niagara Jazz Festival, a lancé sa série de festivals d'été 2024 au Oakes Garden Theatre. L'événement, intitulé The POWER of MUSIC, mettait en vedette le groupe de blues The Blackburn Brothers, nommé au JUNO, ainsi que le Sean Stanley Quartet, un orchestre de jazz de Toronto. Ces deux formations ont interprété un large éventail de classiques du jazz, du swing et du blues, rendant hommage à des légendes comme Louis Armstrong, Duke Ellington, Ray Charles et Erroll Garner, en plus de présenter leurs propres compositions. Sean Stanley, chef d'orchestre du Sean Stanley Quartet, pianiste et chanteur, a partagé des éléments de sa culture autochtone à travers sa musique. Les invités se sont installés sur la pelouse, avec couvertures et chaises, tout en profitant d'extraits vidéo éducatifs retraçant les racines culturelles du jazz à Niagara, mettant en lumière la riche histoire autochtone et noire de la région.

Juin 2024 – L'initiative durable des « Green Grazers » (Pâturages écologiques)

L'équipe de l'intendance environnementale de Niagara Parks a lancé l'initiative Green Grazers, un projet pilote d'une semaine à Gonder's Flats, à Fort Érié. Dans le cadre de ce projet, des chèvres provenant d'une ferme locale furent introduites afin de maîtriser l'expansion des phragmites envahissantes, une plante à propagation rapide menaçant les écosystèmes indigènes. Soutenue par la Fondation de Niagara Parks, cette initiative visait à étudier une alternative écologique et rentable aux méthodes traditionnelles de gestion des espèces envahissantes.

Juillet 2024 – Ouverture de l'exposition « Whimsical Creatures » au Floral Showhouse de Niagara Parks

En juillet, Niagara Parks a dévoilé l'exposition « Whimsical Creatures » au Floral Showhouse. Créée en collaboration avec Mosaïcultures Internationales de Montréal et Atlanta Botanical Garden, l'exposition présente d'immenses sculptures végétales vivaces, représentant divers animaux, notamment des poissons, des abeilles, un Pégase et un dragon monumental. Ces sculptures sont

réalisées selon la technique horticole de la mosaïculture, un art qui consiste à recouvrir des structures métalliques complexes de milliers de plantes vivaces. Remontant au XVI^e siècle, la mosaïculture est considérée comme l'une des techniques de jardinage les plus exigeantes. Les installations colorées ont offert aux visiteurs un mélange spectaculaire d'horticulture et d'imaginaire, donnant une nouvelle raison de découvrir le Floral Showhouse de Niagara Parks. Au cours de cette exposition, les recettes du site ont augmenté de 32 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Août 2024 – Reconstitution annuelle du siège de Fort Érié

En août, le Vieux Fort Érié de Niagara Parks, un lieu historique national, a célébré le 40^e anniversaire de la reconstitution annuelle de son siège, le plus grand événement du genre au Canada. Des centaines d'acteurs, venus de toute l'Amérique du Nord, ont contribué à cette reconstitution historique et ont recréé des camps militaires et des scènes de bataille, redonnant vie à la guerre de 1812 sur le champ de bataille le plus meurtrier du Canada. Ces activités comprenaient plusieurs reconstitutions de batailles, des passes d'armes, l'expérience « Mini Militia » pour les enfants et des escarmouches interactives. Cet événement annuel offre aux visiteurs de tous âges une immersion concrète dans l'histoire riche en couleur du site.

Septembre 2024 – Fermeture officielle de l'attraction Niagara's Fury

Niagara Parks a fermé définitivement son attraction Niagara's Fury le jour de la fête du Travail (le 2 septembre 2024), celle-ci ayant atteint le terme de son cycle de vie après 17 années d'exploitation. Cette fermeture permet de lancer la construction de sa nouvelle attraction, de type « flying theatre ». La nouvelle attraction, « Niagara Takes Flight : A Soaring Adventure », ouvrira ses portes au public le 29 août 2025. Les travaux ont débuté à l'automne 2024 et se sont poursuivis en 2025 en vue de l'ouverture prévue le 29 août. Un vaste tournage par drone a également été réalisé à l'automne 2024, avec une dernière scène hivernale filmée en janvier. L'attraction comprendra une première partie multisensorielle explorant la formation géologique de Niagara, 12 000 ans d'érosion et son riche patrimoine autochtone. Les visiteurs auront ensuite la sensation de survoler les chutes du Niagara grâce à un écran sphérique aux effets immersifs.

Septembre 2024 - Événement de préservation « Majestic Monarchs » (Monarques majestueux)

L'événement Majestic Monarchs, organisé au Butterfly Conservatory de Niagara Parks, a offert aux visiteurs une expérience concrète de soutien à la conservation des papillons monarques dans le cadre du programme international de marquage Monarch Watch. Guidés par le personnel de Niagara Parks, les participants ont marqué puis relâché des papillons, contribuant ainsi au suivi scientifique de leur incroyable migration vers le Mexique. Cet événement gratuit et éducatif a mis en lumière le rôle essentiel de pollinisateur du monarque et l'urgence de sa préservation. Les participants ont appris à soutenir les populations de monarques dans leurs communautés. Chaque papillon marqué pouvait ensuite être suivi via le site Monarch Watch de l'Université du Kansas, contribuant à la recherche et aux efforts de protection en cours.

Septembre 2024 – Landscape of Nations : Beyond the Mist

En septembre 2024, Niagara Parks, en partenariat avec Plenty Canada, a publié *Landscape of Nations: Beyond the Mist*, une anthologie majeure offrant une exploration sans précédent des riches histoires, cultures et contributions des peuples autochtones de la région de Niagara. Rassemblant les travaux de 17 auteurs, ainsi que les contributions de photographes, artistes et cartographes, cet ouvrage de 256 pages présente un récit détaillé de plus de 13 000 ans de présence autochtone dans le corridor de la rivière Niagara. Il met en lumière de nouvelles perspectives issues des cultures haudenosaunee et anishinabek. Le livre fut codirigé par Rick Hill, enseignant autochtone respecté et gardien du savoir, et Tim Johnson, conseiller principal en patrimoine et héritage auprès de Niagara Parks et de Plenty Canada. Un événement de lancement au centre d'accueil du Vieux Fort Érié a réuni les éditeurs, les auteurs, les contributeurs et représentants de Niagara Parks.

Octobre 2024 – Plantations d'arbres communautaires au Vieux fort Érié

Niagara Parks a organisé un événement communautaire de plantations d'arbres au Vieux Fort Érié, invitant le public à participer à un projet local de reboisement. Cet événement gratuit fut rendu possible grâce au programme « Toonies for Trees » de la Fondation de Niagara Parks, qui collecte des fonds pour soutenir les efforts de plantation d'arbres sur ses sites. Cette initiative s'inscrit dans l'objectif global de Niagara Parks de planter 5 000 arbres par an afin d'atteindre 35 % de couverture forestière d'ici 2028. En 2024, Niagara Parks a dépassé cet objectif en plantant 7 500 arbres sur l'ensemble de ses sites.

Novembre 2024 – Le festival des lumières d'hiver

Le 42e Festival annuel des lumières d'hiver a débuté en novembre 2024, marquant le début de la saison hivernale remplie de millions de lumières scintillantes le long de la Niagara Parkway, de Queen Victoria, des îles Dufferin et dans toute la ville de Niagara Falls. Cette tradition très appréciée invite les visiteurs à découvrir la beauté des sites de Niagara Parks, illuminés sur des thématiques variées, encourageant la fréquentation durant les mois d'hiver, habituellement considérés comme hors saison.

Novembre 2024 - Le gouvernement de l'Ontario approuve le réaménagement de la Toronto Power Generating Station

En novembre 2024, l'investissement privé de plus de 200 millions de dollars destiné à la réhabilitation de la centrale Toronto Power Generating Station par Toronto Power Inc. a reçu l'approbation officielle du gouvernement de l'Ontario. La centrale Toronto Power, une centrale hydroélectrique historique conçue par E.J. Lennox et située au bord même des chutes du Niagara, a été mise hors service en 1974 puis transférée sous l'égide de Niagara Parks en 2007. À l'issue d'un processus de marché public en trois étapes, la proposition soumise par Pearle Hospitality, en collaboration avec Society Developments Inc., a été retenue. Le projet prévoit de transformer le bâtiment en tout premier centre hôtelier cinq étoiles de la région, comprenant de nombreux espaces publics gratuits intérieurs et extérieurs, offrant des points de vue sur les chutes, une variété d'offres culinaires, un musée, un théâtre, une galerie d'art et bien plus encore. L'automne 2024 vit le terme de la phase de diligence raisonnable, incluant l'élaboration de multiples études et évaluations.

L'obtention du soutien du gouvernement provincial pour le bail était la dernière étape nécessaire avant le début de la planification de la réhabilitation et de la construction.

Janvier 2025 – Le festival du vin de glace « Cool as Ice »

Le 18 janvier, Niagara Parks s'est de nouveau associé au Niagara Grape & Wine Festival pour organiser le Cool as Ice Gala à la centrale électrique et au tunnel de Niagara Parks. Autrefois connu sous le nom de Niagara Icewine Gala, cet événement immersif met en valeur les saveurs emblématiques de l'Ontario à travers des vins de glace VQA, des cocktails et mocktails, ainsi qu'une cuisine locale, « de la ferme à la table », le tout dans l'un des lieux uniques de Niagara Parks. À travers cet événement, le Niagara Icewine Festival a célébré son 75^e anniversaire, en collaborant avec plusieurs des meilleurs vignobles de la région. Pour accompagner ces vins, une impressionnante sélection de créations culinaires fut préparée par certains des chefs les plus talentueux de Niagara.

Février 2025 – 100^e anniversaire du Niagara Falls Illumination Board

Le Niagara Falls Illumination Board a célébré son 100^e anniversaire, marquant le début d'une série d'événements qui se dérouleront tout au long de l'année et culmineront lors d'un week-end spécial du 12 au 14 septembre 2025. L'initiative visant à créer un système d'éclairage permanent remonte au début des années 1920, menée par un groupe d'hommes d'affaires locaux surnommés *The Generators* (« Les Générateurs »). Leur campagne de financement a permis l'installation de 24 projecteurs à arc lumineux et la création officielle du conseil d'administration en 1925. Depuis, ce comité binational gère l'illumination nocturne des chutes. Une amélioration majeure en 2016 a introduit un système LED de 4 millions de dollars, doublant la luminosité tout en réduisant la consommation d'énergie de 75 %. Aujourd'hui, les chutes sont illuminées de différentes couleurs pour célébrer les fêtes nationales, soutenir des causes caritatives et sensibiliser à des initiatives internationales.

Mars 2025 – Début du programme annuel de brûlages dirigés

Niagara Parks a lancé son programme annuel de brûlages dirigés afin de gérer et restaurer les habitats des prairies et des savanes indigènes présents sur ses sites. Instauré en 2008, ce programme utilise des brûlages dirigés pour reproduire le rôle naturel du feu dans l'écosystème. Le feu permet de supprimer les espèces envahissantes, de favoriser la croissance des plantes indigènes et de restituer des nutriments au sol. À la suite d'un programme 2023-2024 particulièrement réussi, incluant deux des brûlages les plus importants jamais réalisés en deux jours, le plan de 2025 ciblait huit sites présélectionnés : Chippawa Battlefield, South Plains, Whirlpool Golf Course, Legends Golf Course, Lilac Garden, Legacy Garden, Whirlpool Slope et Paradise Grove. Ces efforts soutiennent l'engagement de Niagara Parks envers l'intendance environnementale et la durabilité, en maintenant la biodiversité et en renforçant la résilience des écosystèmes.

Rendement économique – Aperçu général

Niagara Parks a abordé l'exercice financier 2025 avec optimisme quant au potentiel de la saison touristique à venir, compte tenu de l'augmentation de la fréquentation observée en 2023-2024. Au début de l'année, Destination Canada et d'autres organismes de marketing touristique prévoyaient la poursuite de la reprise du tourisme international, notamment du marché américain essentiel, vers des niveaux prépandémiques. Niagara Falls avait également été identifiée comme une destination de premier plan pour l'observation de l'éclipse solaire d'avril 2024, qui suscitait un intérêt mondial pour la région.

Grâce à ses activités génératrices de revenus, Niagara Parks a obtenu 145,9 millions de dollars de contributions au cours de l'exercice 2025, soit 15 millions de dollars de plus que l'année précédente. En tenant compte de toutes les autres sources de revenus, y compris des contributions de ses partenaires locataires, Niagara City Cruises et Niagara Adventure Excursions, Niagara Parks a clôturé l'exercice 2024/25 avec 183,3 millions de dollars de revenus. Les dépenses ont totalisé 131,8 millions de dollars, incluant notamment la masse salariale ainsi que le budget d'immobilisations pour les réparations et l'entretien. Niagara Parks a clôturé l'exercice 2024-2025 avec un excédent de 51,5 millions de dollars avant intérêts et amortissement, soit une augmentation de 8,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Les attractions emblématiques de Niagara Parks, qui permettent aux visiteurs de découvrir les chutes et le corridor de la rivière Niagara de manière unique et authentique, sont ce qui différencie véritablement ses expériences dans un paysage touristique saturé à l'ère postpandémique. L'augmentation de la fréquentation de ses attractions a également des retombées positives sur tous nos secteurs d'activité, notamment les restaurants, boutiques, les stationnements et les services de transport. Niagara Parks a donc poursuivi ses investissements dans l'expérience visiteur au sein de ses principales attractions en 2024-2025. Cela comprend la création d'une nouvelle visite audio, l'installation d'une bobine Tesla, ainsi qu'une expérience nocturne à la centrale électrique + Tunnel. Niagara Parks a également amélioré l'expérience des visiteurs au sein de ses attractions de plus petite envergure, notamment grâce à une nouvelle exposition de mosaïculture au Floral Showhouse. Grâce à ses efforts de marketing et de communication, Niagara Parks a continué de promouvoir ces moteurs de fréquentation, en mettant particulièrement en avant ses attractions naturelles.

Dans l'ensemble, la fréquentation de Niagara Parks en 2024-2025 a augmenté de 3,5 % par rapport à l'année précédente, et ce malgré la fermeture anticipée de Niagara's Fury pour réaménagement à partir de septembre 2025. Cela inclut une hausse de 7,3 % de la fréquentation de Journey Behind the Falls et une augmentation de 6,2 % pour le Whirlpool Aero Car. La fréquentation du Floral Showhouse a également progressé de 22,7 %, malgré son statut d'attraction attirant moins de monde.

Bien que le tourisme intérieur demeure le principal moteur de la fréquentation de Niagara Parks, l'exercice 2024-2025 a confirmé la poursuite de la reprise du tourisme international après la pandémie de COVID-19. En 2024-2025, les dépenses des visiteurs américains représentaient 42 % des recettes de Niagara Parks, contre 42 % pour les visiteurs canadiens et 16 % pour les visiteurs provenant d'autres pays. Les dépenses en provenance des États-Unis (48,7 millions de dollars) étaient à peine inférieures aux dépenses nationales (48,9 millions de dollars) et ont augmenté de 26,1 % par rapport à 2023-2024. Les dépenses nationales ont également légèrement progressé (+3,6 %), tandis que les dépenses internationales ont augmenté de 14,8 % par rapport à l'exercice

précédent. Outre les États-Unis, les principaux marchés internationaux en termes de dépenses étaient le Royaume-Uni, le Mexique, l'Allemagne et la France, qui ont généré ensemble 7,2 millions de dollars.

Au sein d'un marché touristique hautement concurrentiel, Niagara Parks a proposé de nouvelles expériences, dont sa centrale électrique + tunnel et les rénovations de ses expériences principales destinées aux visiteurs, comme le Table Rock Centre, afin d'attirer ceux qui voyagent pour la première fois depuis la COVID-19. Niagara Parks a également affiné son approche et sa stratégie en matière de planification médiatique et promotionnelle, en ciblant plusieurs achats médiatiques à fort impact au début de l'été afin de se positionner comme destination de choix sur des marchés essentiels comme la région du Grand Toronto et le marché des automobilistes américains. Niagara Parks a complété ses efforts médiatiques en participant à des occasions de collaboration, notamment avec la campagne de marketing printemps/été de Destination Ontario. Un autre segment de sa stratégie médiatique a connu une croissance exponentielle en 2024-25, à savoir ses efforts de marketing d'influence, ayant produit des résultats significatifs en augmentant le trafic vers ses réseaux sociaux et son canal de vente en ligne. Niagara Parks a également renforcé ses capacités internes de collecte et d'analyse de données afin d'améliorer l'efficacité de ses initiatives de marketing numérique, notamment grâce à un meilleur géociblage et à une segmentation plus fine des marchés. Ces efforts s'appuient également sur des partenariats de recherche avec des acteurs de l'industrie, tels que le Tourism Partnership of Niagara.

Les améliorations apportées au marketing numérique et au site Web de Niagara Parks ont soutenu la croissance permanente des ventes en ligne et du trafic Web. En 2024-2025, Niagara Parks a généré 17,8 millions de dollars de revenus en ligne, soit une augmentation de 13,9 % par rapport à l'année précédente. Cela inclut une hausse de 26,4 % des dépenses en ligne provenant des États-Unis. Pour les ventes en ligne du Adventure Pass uniquement, Niagara Parks a généré 8,2 millions de dollars de revenus au cours de l'exercice 2025, une augmentation de 10,9 % par rapport à l'année précédente.

Cette croissance peut être attribuée en partie aux changements apportés sur l'ensemble des plateformes numériques de Niagara Parks pour optimiser le trafic Web et aux taux de conversion des ventes numériques. En outre, Niagara Parks continue de produire un bulletin électronique hebdomadaire destiné à plus de 200 000 abonnés, qui met en lumière différentes attractions, expériences et événements spéciaux, ainsi qu'un nouveau bulletin électronique mensuel destiné aux différents acteurs, communiquant des informations privilégiées sur les projets à venir, les annonces, les ouvertures de sites, etc.

Le succès financier de Niagara Parks en 2024-25 lui a permis de donner priorité à ses investissements et ses expériences sur les différents sites. En 2024-2025, Niagara Parks a investi 69 millions de dollars dans son budget d'immobilisations afin de réaliser les réparations et travaux d'entretien nécessaires sur l'ensemble de ses sites, ainsi que des améliorations stratégiques à ses attractions et expériences. Pour l'exercice 2025-2026, Niagara Parks mettra en œuvre un budget d'immobilisations de 51 millions de dollars.

Résultats d'exploitation réels du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

<i>(En milliers de dollars)</i>	2024/25			2023/24
	Budget	Réel	Différentiel	Réel
Revenus	162 265 \$	183 309 \$	21 044 \$	166 708 \$
Frais d'exploitation	120 178 \$	131 780 \$	11 602 \$	119 144 \$
Excédent net pour la période avant intérêts et amortissement (EBID)	42 087 \$	51 529 \$	9 442 \$	47 564 \$

Rendement économique : Mesures du rendement en fonction des résultats

Organisme régi par un conseil d'administration de la province de l'Ontario, Niagara Parks continue de fonctionner sous un mandat établi pour la première fois par le gouvernement de l'époque en 1885 : préserver et protéger la beauté naturelle et le patrimoine culturel le long du corridor de la rivière Niagara tout en maintenant son autonomie financière.

De plus, comme le stipule le cadre d'imputabilité de la province défini dans la Directive concernant les organismes et les nominations, les résultats suivants ont été identifiés afin de s'assurer que Niagara Parks continuait de s'acquitter de son mandat tout en conservant une solide situation financière : augmentation du CA, amélioration de l'expérience des visiteurs et sécurisation des coûts.

Augmentation des recettes : Ouverture du Table Rock Bistro + Wine Bar

Entrées et sorties :

Le Table Rock Centre est l'installation qui génère le plus de revenus pour Niagara Parks. Il est situé au bord des chutes canadiennes Horseshoe Falls. Au cours des dernières années, Niagara Parks a entrepris la rénovation de différentes zones du Table Rock Centre, notamment le Table Rock House Restaurant, son restaurant gastronomique emblématique situé au dernier étage. Niagara Parks a également rénové le Table Rock Shop, la principale boutique du site, et a apporté d'importantes améliorations à la zone d'attente de Journey Behind the Falls, l'attraction phare de Niagara Parks.

Dans le cadre de ces améliorations permanentes, Niagara Parks a ouvert le Table Rock Bistro + Wine Bar en mai 2024, aménageant un ancien espace commercial inutilisé et offrant une meilleure communication avec la terrasse existante. Niagara Parks a investi 1,45 million de dollars de son budget d'immobilisations dans la construction du Table Rock Bistro + Wine Bar en 2023-2024.

Le Bistro met en valeur le meilleur de la gastronomie et des boissons de Niagara, notamment les vins VQA, les bières artisanales et les spiritueux provenant de distilleries locales. Il soutient également la participation de Niagara Parks au programme Feast On®, géré par la Culinary Tourism Alliance. Le menu propose un niveau de prix intermédiaire entre le service rapide du Table Rock Market et l'offre gastronomique du Table Rock House Restaurant, optimisant ainsi le potentiel d'un marché déjà bien établi, composé de millions de visiteurs qui fréquentent le Table Rock chaque année.

Le Bistro constitue également un nouvel espace événementiel que l'équipe commerciale de Niagara Parks peut exploiter pour la réservation de mariages, d'événements d'entreprises et d'activités liées au Marché du voyage. Les événements commerciaux et mondains, dont les achats d'entreprises, constituent un marché de grande valeur pour Niagara Parks et une contribution importante aux services des offres culinaires et des attractions. En plus des revenus provenant de la vente d'aliments et de boissons, les événements d'entreprise comprennent souvent l'achat d'une attraction, ce qui génère plus de revenus et est particulièrement important pendant la basse saison.

Résultat :

En 2024-2025, le Bistro a généré 1,8 million de dollars de CA brut, soit une augmentation de 142,5 % par rapport aux ventes réalisées en terrasse du Table Rock Centre en 2023-2024. Les coûts et les ventes du Table Rock Bistro + Wine Bar sont comptabilisés conjointement avec ceux du Table Rock House Restaurant, et les deux établissements ont clôturé l'exercice 2024-2025 avec un bénéfice net de 16 %. En appliquant cette marge de manière égale aux deux lieux, on obtient un bénéfice net approximatif de 292 483 \$ pour le Bistro en 2024-2025. Cela représente une augmentation de 84,7 % du bénéfice net par rapport à celui généré par la terrasse en 2023-2024, avant les rénovations.

Le Bistro constitue également un espace supplémentaire pour la réservation de mariages, d'événements d'entreprises et d'activités liées au Marché du voyage. En 2024-2025, le Bistro a accueilli deux événements privés, générant 10 302 \$ de recettes (avant taxes et pourboires). Aucun événement n'avait été organisé sur la terrasse en 2023-2024.

Amélioration de l'expérience des visiteurs : Nouvelles installations à la centrale électrique de Niagara Parks

Entrées et sorties :

En 2024-2025, Niagara Parks a introduit plusieurs nouveautés à la Niagara Parks Power Station afin de capter l'attention des voyageurs potentiels. Cela comprend une nouvelle visite audio bilingue (25 000 \$), offrant des témoignages d'anciens employés, des détails techniques et des récits captivants sur l'évolution de cette centrale électrique historique. Plus de 300 000 \$ furent investis dans l'installation de nouvelles expositions interactives dans le Generator Hall, notamment une démonstration du fonctionnement d'une bobine Tesla en suspension toutes les heures, et un écran sphérique immersif. Niagara Parks a également lancé une nouvelle expérience nocturne, incluant désormais l'accès à l'attraction du Tunnel, entièrement équipée d'un nouvel éclairage LED (160 000 \$). Ces nouveautés occupèrent un axe majeur des efforts marketing et des campagnes médiatiques de Niagara Parks au cours de l'année.

Par ailleurs, Niagara Parks a investi dans l'amélioration de l'expérience offerte toute l'année à la centrale électrique en ajoutant un système de chauffage à la plateforme d'observation du Tunnel. Cet investissement de 500 000 \$ garantit que cette plateforme, offrant des vues spectaculaires sur les chutes Horseshoe et American, puisse rester ouverte et accessible aux visiteurs en toutes saisons.

Résultat :

Depuis son ouverture en 2021, la centrale électrique est devenue la deuxième attraction la plus populaire de Niagara Parks, juste derrière Journey Behind the Falls. De plus, Niagara Parks a pu rembourser intégralement en anticipé le prêt de 25 millions de dollars accordé par l'Office ontarien de financement, qui a soutenu le réaménagement de cette nouvelle attraction.

En 2024-2025, la fréquentation de la Niagara Parks Power Station a atteint 334 476 visiteurs, soit une augmentation de 5,6 % par rapport à l'année précédente. Dans l'ensemble, les admissions enregistrées à la centrale ont généré plus de 8,3 millions de dollars de revenus, une hausse de 15,2 % par rapport à 2023-2024. Près de 1,9 million de dollars générés proviennent des admissions à l'expérience nocturne améliorée (Currents), une augmentation significative par rapport aux admissions antérieures à la modernisation. Les dépenses en ligne liées à la Niagara Parks Power

Station ont également augmenté de 33,3 % en 2024-2025, reflétant la tendance croissante des visiteurs à effectuer leurs achats en ligne. De manière générale, la centrale continue de générer un volume important de ventes « à la carte », ce qui confirme son rôle de moteur essentiel pour Niagara Parks.

Sécurisation des coûts : contrat de location finalisé pour la réhabilitation de la centrale Toronto Power

Entrées et sorties :

En 2024-2025, Niagara Parks a finalisé le contrat de location de la réhabilitation de la Toronto Power Generating Station, un bâtiment historique situé près du bord des chutes Horseshoe, avec Toronto Power Hotel Inc. Cet accord marque l'aboutissement d'un processus de marché public rigoureux en trois étapes, incluant une phase de présélection des candidats. À partir de l'exercice 2025-2026, le promoteur investira environ 220 millions de dollars pour restaurer et transformer la centrale, faisant de Toronto Power une expérience touristique à la fois unique et plurielle, spécifique à la destination de Niagara Falls. Le projet comprend notamment : le premier centre hôtelier cinq étoiles de Niagara Falls, plusieurs options culinaires, de nombreux espaces publics gratuits intérieurs et extérieurs, dont une galerie publique d'art, un musée et un théâtre, plusieurs salles d'événements et de réunions, un spa et d'autres installations destinées à enrichir l'expérience des visiteurs.

Niagara Parks demeurera un partenaire stratégique tout au long du processus de réhabilitation, notamment en approuvant les plans de conception finaux. Les travaux seront guidés par le plan de conservation stratégique approuvé par Niagara Parks et par le ministre de la Citoyenneté et du Multiculturalisme, afin de restaurer ce bâtiment patrimonial d'importance nationale et de le préserver de tout déclin supplémentaire. Niagara Parks n'investit aucun capital dans ce projet.

La réhabilitation de la Toronto Power Generating Station représente une activité génératrice de revenus, transformant un passif de 9,4 millions de dollars pour Niagara Parks en un actif produisant de nouvelles recettes. En tant que premier centre hôtelier cinq étoiles de Niagara Falls, la centrale réaménagée permettra également à Niagara Parks de cibler de nouveaux segments du tourisme de luxe, grâce à des événements, des programmes et des expériences valorisant ce site historique exceptionnel.

Résultat :

Depuis 1974, la Toronto Power Generating Station s'est progressivement détériorée de l'intérieur vers l'extérieur. Pendant cette période, Niagara Parks a poursuivi de modestes travaux de stabilisation afin de préserver l'intégrité du bâtiment, tout en réfléchissant à son potentiel à long terme. Malgré son extérieur spectaculaire, l'intérieur du bâtiment est dans un état très dégradé, faisant de la centrale un passif de 9,4 millions de dollars pour Niagara Parks.

La durée du bail est de 75 ans, avec une option de prolongation de 24 ans, portant la durée totale potentielle à 99 ans. Sur cette période, le promoteur versera à Niagara Parks un loyer annuel fixe (commençant à 1,325 million de dollars la première année), ainsi qu'un loyer variable équivalant à 1,25 % des revenus bruts générés par le locataire le mois précédent. Le bâtiment demeurera propriété publique.

Les estimations pour les neuf premières années de l'accord (quatre années de construction et cinq premières années d'exploitation) prévoient un impact sur le Produit intérieur brut (PIB) de 300 millions de dollars. Le projet devrait également créer 9 531 emplois durant cette période et générer 98 millions de dollars de recettes fiscales. Une fois achevée, la centrale réaménagée ouvrira également de nouvelles sources de revenus pour Niagara Parks en attirant un segment de tourisme de luxe encore peu exploité jusqu'à présent.

Rendement économique – Analyse des risques

Les risques suivants ont été mis en évidence au regard du suivi du prochain exercice financier et au-delà, grâce à des tactiques d'atténuation anticipées prédéfinies. Cette analyse est conforme au format présenté précédemment dans les dernières présentations.

Risque 1	
Objectif	Fonctionnement autonome et conforme à son mandat, sans nécessiter de subvention gouvernementale pour préserver ses actifs tout en achevant sa mission d'intendance.
Facteur de risque	En raison de son modèle financier, si les revenus n'atteignent pas les niveaux prévisionnels, la réparation et le remplacement des immobilisations devront être reportés, si d'autres sources de financement ne sont pas disponibles. Sur une période prolongée, cela pourrait entraîner une incapacité à entretenir correctement les actifs, des pertes financières et la perte d'opportunités commerciales.
État des risques	Du point de vue du coût de remplacement, Niagara Parks dispose d'environ 360 millions de dollars d'actifs amortissables qui contribuent à sa mission d'intendance environnementale et culturelle, ainsi qu'à sa viabilité financière grâce à ses revenus autogénérés. Avant la pandémie, Niagara Parks générait environ 120 millions de dollars de revenus, dont environ 18 % (22 millions de dollars) étaient dépensés annuellement pour l'entretien et l'amélioration des actifs, afin de soutenir les capacités génératrices de revenus et les expériences des visiteurs. En raison des pressions financières liées à la pandémie, Niagara Parks a reporté toutes les réparations, sauf les plus critiques, afin de préserver ses finances, ce qui a entraîné une augmentation substantielle de la liste des travaux d'entretien différé, qui s'élève aujourd'hui à plus de 200 millions de dollars. À mesure que sa situation financière s'est améliorée, Niagara Parks a augmenté ses dépenses d'immobilisations pour faire face aux travaux d'entretien différés.
Catégories des risques	Exploitation : • Continuité de l'activité • Financiers • Infrastructure Stratégiques : • Réputation
Contrôles existants	Suivi permanent du budget, prévisions mises à jour et flux de trésorerie ; Gestion financière solide grâce aux contrôles financiers existants ; Mise en œuvre de mesures d'économie de coûts résultant de l'étude d'exploitation ; Gestion des effectifs ; Processus de planification pluriannuelle des immobilisations ; Système de classement des projets essentiels, de sécurité, d'intégrité des actifs et de stratégie comme priorité en fonction des fonds disponibles ; Politiques d'immobilisations et de fonds de roulement

Risque 1	
	visant à garantir un financement minimum adéquat pour les priorités en matière d'entretien des actifs ; le budget de l'entretien différé est vérifié par rapport à l'examen régulier des marges des activités génératrices de revenus, aux occasions de nouvelle augmentation des recettes, à l'identification des actifs redondants à vendre, aux subventions potentielles et possibilités de financements.
Évaluation des risques (résiduels)	Probabilité des risques : Probables (3) Impact des risques : Très élevés (5)
Évaluation des risques	Élevés (25)
Plan d'action et d'atténuation	Niagara Parks continue de réduire ses dépenses, notamment les frais d'administration et de personnel, le cas échéant ; les budgets d'exploitation et d'investissement sont déterminés en fonction des résultats de l'année précédente, des tendances de fréquentation, des tendances financières et des prévisions de trésorerie, etc.; l'identification de nouvelles activités génératrices de revenus, comme la nouvelle attraction de « flying theatre », de nouvelles offres culinaires comme l'ajout de chariots à pop-corn au Table Rock Centre, et des offres de financement à grande échelle du secteur privé, comme le réaménagement des centrales électriques et du système de transport des visiteurs ; l'identification proactive des subventions et d'autres possibilités de financement de soutien aux projets, notamment ceux de l'intendance environnementale et culturelle. Au cours de l'exercice 2024-2025, les dépenses d'immobilisations ont atteint 69 millions de dollars, réparties de manière équilibrée entre l'entretien différé pour préserver les actifs et les investissements stratégiques pour développer le tourisme et améliorer l'expérience des visiteurs. Pour 2025-2026, Niagara Parks met en œuvre un budget d'immobilisations de 51 millions de dollars, visant un ratio de 40/60 pour les dépenses d'investissement afin d'assurer un équilibre entre les investissements dans l'entretien différé et les projets stratégiques visant à améliorer l'expérience des visiteurs et à développer l'activité.
Dates prévues d'atténuation	Rapports financiers mensuels auprès de la Commission, dont les projections de flux de trésorerie.

Risque 3	
Objectif	Faire de la marina de Niagara Parks une destination de tourisme récréatif afin de stimuler la fréquentation du secteur sud de la Niagara Parkway et des zones environnantes.

Risque 3	
Facteur de risque	Défaillance de l'infrastructure si des investissements adéquats ne sont pas réalisés sur le site.
État des risques	Niagara Parks étudie actuellement différentes options pour la réhabilitation de la marina de Niagara Parks. La marina a fait l'objet de plusieurs projets de réaménagement par le passé, qui n'ont produit aucun résultat ni aucun changement. Les détenteurs de postes d'amarrage actuels et le grand public devront être informés et associés au projet.
Catégories des risques	Exploitation : • Financiers • Gestion des projets et des initiatives • Infrastructure • Continuité de l'activité • Tiers/approvisionnement Stratégiques : • Réputation
Contrôles existants	Vaste processus de consultation avec les acteurs municipaux, Infrastructure Ontario (précédemment), des analystes du marché ; consultations publiques à entreprendre.
Évaluation des risques (résiduels)	Probabilité des risques : Probables (3) Impact des risques : Modérés (3)
Évaluation des risques	Moyenne - élevée (12)
Plan d'action et d'atténuation	Niagara Parks a élaboré un modèle d'exploitation démontrant les implications financières et le retour sur investissement estimé pour le projet; un plan de communication a été élaboré, comprenant des messages essentiels, des tactiques, des audiences, etc. ; des consultations publiques seront entreprises à la fois pour recueillir des commentaires et pour impliquer les détenteurs actuels de billets dans le processus de réaménagement afin d'encourager le soutien du projet ; l'appel d'offres comprendra les objectifs spécifiques du projet, les délais prévus, toutes les études et tous les rapports techniques pertinents, les conditions et les approbations requises.
Dates prévues d'atténuation	Niagara Parks collaborera étroitement avec le ministère pour l'élaboration des futurs plans de la marina. L'organisation travaille actuellement avec le ministère à la préparation du lancement de l'appel d'offres.

Risque 4

Objectif	Protéger les systèmes, les réseaux et les données de Niagara Parks des cyberattaques ou des attaques numériques.
Facteur de risque	Les cybermenaces et les attaques numériques visent à accéder à des informations sensibles, à les modifier ou à les détruire, à extorquer de l'argent à la CPN ou à perturber ses activités commerciales. De telles attaques peuvent entraîner des interruptions d'activité, des pertes financières et une atteinte à sa réputation.
État des risques	Si la sécurité du réseau et de l'information de Niagara Parks est compromise par une cyberattaque, la confiance de son public et ses revenus pourraient en être affectés. Les menaces et les attaques sont quotidiennes. Les logiciels malveillants et les rançongiciels continuent d'être les attaques les plus courantes détectées par les experts en sécurité. L'analyse des logiciels malveillants prend du temps et est intensive. Les zones d'attaques augmentent avec le déploiement de l'Internet des objets (IoT), des solutions Software as a Service (SaaS) et des interfaces de programme d'application (API) externes.
Catégories des risques	Exploitation : • Information et TI (infrastructure technologique, disponibilité/fiabilité des systèmes, cybersécurité, archivage, accès et protection de la vie privée) • Financiers • Continuité de l'activité Stratégiques : • Réputation
Contrôles existants	La Commission des parcs du Niagara applique une stratégie de sécurité complète comprenant des pare-feux de nouvelle génération (NGFW) avec détection des menaces reposant sur l'apprentissage automatique, le blocage géolocalisé, l'analyse des données des menaces, l'analyse du chiffrement et des politiques de pare-feux. Les terminaux sont sécurisés par une plateforme de détection et de réponse étendues (XDR) utilisant l'apprentissage automatique et l'analyse comportementale pour détecter et contrer les menaces sophistiquées. Des listes de contrôle de sécurité sont en place pour les nouveaux fournisseurs SaaS et les appareils connectés à l'Internet des objets (IoT). L'accès au réseau est sécurisé par une authentification multifactorielle tierce pour le personnel et les partenaires. L'organisation a réussi l'audit rigoureux de conformité à la norme PCI-DSS et continue de sensibiliser son personnel à l'hameçonnage, à l'ingénierie des réseaux et aux menaces de cybersécurité.
Évaluation des risques (résiduels)	Probabilité des risques : Probables (3) Impact des risques : Élevés (4)

Évaluation des risques	Moyenne - élevée (12)
Plan d'action et d'atténuation	Outre les contrôles habituels, le personnel informatique a suivi une formation en cybersécurité et prévoit des audits de cybersécurité par des tiers en 2025. Ces audits guideront de nouveaux investissements visant à renforcer la protection des données numériques contre les cybermenaces.
Dates prévues d'atténuation	En permanence

Risque 5	
Objectif	Superviser la restauration des centrales électriques de Toronto et d'Ontario Power ainsi que leur réaménagement par la signature de contrats de location à long terme avec le secteur privé.
Facteur de risque	Le réaménagement de la Toronto Power et/ou de l'Ontario Power n'est pas abouti et les bâtiments demeurent un passif pour Niagara Parks.
État des risques	Ces deux centrales électriques sont en sommeil depuis 50 ans (pour la Toronto Power) et 25 ans (pour l'Ontario Power) et le temps a entraîné des conséquences néfastes sur l'état des bâtiments. Les deux centrales représentent un passif de 14 millions de dollars dans le bilan de Niagara Parks. Lorsqu'elles furent acquises par Niagara Parks en 2006, elles furent laissées en sommeil pendant environ 20 ans pour faciliter un éventuel réaménagement. Pour la Toronto Power, à la suite d'un processus de marché public en trois étapes, un soumissionnaire a été identifié et un bail signé avec Toronto Power Hotel Inc. pour le réaménagement du site. Ce projet représentera un investissement de plus de 200 millions de dollars pour restaurer un bâtiment patrimonial et en faire une nouvelle expérience touristique. Comme pour tout réaménagement à grande échelle d'un bien patrimonial, des facteurs imprévus peuvent compromettre ou retarder la construction. Le projet a également profité d'une attention médiatique positive jusqu'à présent. Pour l'Ontario Power, Niagara Parks continuera d'examiner des options de réaménagement adaptées à la géographie unique du site.
Catégories des risques	Exploitation : • Financiers • Infrastructure • Tiers/Approvisionnement Stratégiques : • Réputation

Risque 5

Contrôles existants	Pour la Toronto Power : Plan de communication complet élaboré comprenant des messages clés, une ébauche des questions et réponses et un protocole média ; Des porte-parole expérimentés en relations avec les médias ; Collaboration et communication continues avec le personnel du ministère et du cabinet ministériel ; signature du bail définitif décrivant la structure de paiement ; Expérience approfondie au sein de Niagara Parks en la matière, à long terme avec des entreprises du secteur privé ; Processus d'appel d'offres examiné dans son intégralité par un expert en équité ; Collaboration avec des services juridiques externes et des services de conseils financiers, le cas échéant ; Phase de due diligence (120 jours ouvrables) pour réaliser des études patrimoniales, des évaluations archéologiques, des évaluations environnementales et des consultations ; le plan de conservation stratégique guidera la restauration du patrimoine ; Expérience démontrée du promoteur retenu dans la réalisation de projets de restauration du patrimoine dans toute la province ; Une solide équipe de projet composée d'entreprises ontariennes identifiées pour entreprendre les travaux ; Pour l'Ontario Power : Le réaménagement potentiel impliquera une collaboration et une communication permanentes avec le ministère et le personnel du cabinet ministériel.
Évaluation des risques (résiduels)	Probabilité des risques : Probables (3) Impact des risques : Modérés (3)
Évaluation des risques	Moyenne (8)
Plan d'action et d'atténuation	Pour la Toronto Power : Tous les éléments de la phase de diligence raisonnable furent réalisés par le promoteur, y compris l'annonce publique et l'élaboration d'un plan stratégique de conservation ; l'approbation finale a été obtenue par le gouvernement de l'Ontario par décret ; toutes les communications sur le projet doivent être guidées par un plan de communication complet afin d'assurer la cohérence et de sensibiliser le public, les médias et les acteurs en faveur du projet.
Dates prévues d'atténuation	Pour la Toronto Power : le bail signé et approbation accordée par la province ; première pelletée prévue à l'automne 2024 ; période de construction triennale et inauguration officielle en 2028.

Risque 6

Objectif	Promouvoir Niagara Parks comme destination sûre pour les visiteurs et le personnel
-----------------	--

Risque 6	
Facteur de risque	Des millions de visiteurs visitent Niagara Parks chaque année, avec une forte concentration de visiteurs dans la zone centrale du Queen Victoria Park, pouvant être exposée aux risques, menaces et incidents de sécurité.
État des risques	En raison des menaces mondiales récentes portées à la sécurité des visiteurs sur des lieux internationalement reconnus et dans les zones à haute fréquentation, il est nécessaire d'adopter une approche proactive à la mise en œuvre d'initiatives pour maintenir la sûreté et la sécurité du personnel et des visiteurs, et s'assurer que Niagara Parks reste un lieu sûr.
Catégories des risques	Exploitation : • Gestion des urgences - Continuité de l'activité • Sécurité physique Stratégiques : • Réputation
Contrôles existants	Un service de police dédié à Niagara Parks effectue des patrouilles régulières sur nos sites, et met l'accent sur cette zone centrale ; Ressources en matière de santé et de sécurité, y compris des plans élaborés pour chaque emplacement de Niagara Parks.
Évaluation des risques (résiduels)	Probabilité des risques : Probables (3) Impact des risques : Élevés (4)
Évaluation des risques	Moyenne - élevée (12)
Plan d'action et d'atténuation	Le service de police de Niagara Parks, en collaboration avec les autorités régionales et provinciales, continue d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de sécurité pour améliorer la sécurité générale du personnel et des visiteurs de Niagara Parks. L'exercice d'urgence, en cas de menace imminente à Table Rock et les fermetures de voies dans la zone centrale du QVP sont terminés. Le plan directeur de la QVP envisage des changements permanents dans les schémas de transport à travers les zones centrales, en tenant compte de l'expérience des visiteurs et de la sécurité publique. D'autres améliorations des sites et des installations doivent être conçues selon les principes de la prévention du crime par la conception environnementale, qui encouragent la sécurité et découragent les comportements inappropriés. Des agents des infractions provinciales supplémentaires ont été embauchés pour assurer une plus grande présence, en particulier pendant les mois de pointe de l'été, dans la zone centrale du parc Queen Victoria. Des barrières périmétriques ont été acquises pour mettre en œuvre des fermetures de routes si nécessaire. Plan proactif de fermeture de routes mis en œuvre pendant les week-ends de forte fréquentation afin de protéger les piétons et d'éliminer les risques associés aux embouteillages.

Risque 6	
Dates prévues d'atténuation	En permanence

Risque 7	
Objectif	Maintenir une main-d'œuvre de qualité avec une culture d'entreprise positive pour réduire le roulement de personnel et assurer des niveaux de service adéquats
Facteur de risque	Des changements importants sur le marché du travail, en particulier dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie, ont un impact sur la capacité de Niagara Parks à attirer et à retenir le personnel.
État des risques	D'importantes pénuries de main-d'œuvre expérimentée dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration ont eu un impact sur Niagara Parks, en particulier compte tenu de la concurrence avec les entreprises du secteur privé pour attirer les talents, opérant dans une destination touristique majeure. Niagara Parks a connu un taux de roulement important pour la saison 2024-25, soit 30 %, sans compter l'attrition normale, ce qui a eu un impact sur les services de restauration (40 %), les services d'entretien (20 %). Pour 2019-20, Niagara Parks avait un effectif de pointe d'environ 1 800 employés comprenant 330 postes à temps plein et les autres postes saisonniers, à temps partiel et étudiants. Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) était d'environ 934 postes. Niagara Parks connaît normalement des fluctuations importantes dans ses effectifs de saisonniers et d'étudiants tout au long de l'exercice. En 2024-25, Niagara Parks a connu une augmentation de la fréquentation par rapport à l'année précédente, ce qui a nécessité une augmentation de l'effectif à environ 1800 personnes, ce qui équivaut à 959 ETP. Les défis pour attirer et retenir du personnel compétent ont un impact sur la capacité des recruteurs à doter adéquatement leurs sites, etc., obligeant à ajuster les heures d'ouverture et les niveaux de service, ce qui a un impact sur la génération de revenus.
Catégories des risques	Exploitation : • Ressources humaines • Financiers Stratégiques : • Réputation
Contrôles existants	Processus de planification de la main-d'œuvre pour identifier les besoins opérationnels, évaluer la génération de revenus et les niveaux de fréquentation, afin de déterminer les besoins en dotation de personnel avec une priorité sur le personnel d'accueil. Plan d'acquisition et de fidélisation des talents élaboré et comité formé selon les objectifs suivants : • Extension de la recherche de talents pour diversifier la main-d'œuvre et créer des partenariats stratégiques.

Risque 7	
	• Exposition de la marque de Niagara Parks • Amélioration de l'expérience des candidats et des employés • Fidélisation et implication • Ciblage du recrutement pour les postes spécialisés et difficiles à pourvoir.
Évaluation des risques (résiduels)	Probabilité des risques : Probables (4) Impact des risques : Élevés (4)
Évaluation des risques	Moyenne - élevée (12)
Plan d'action et d'atténuation	Continuer à mettre en œuvre les priorités et les recommandations issues du processus de planification de la main-d'œuvre et du comité interdépartemental d'acquisition et de fidélisation des talents (TARC), notamment en positionnant la marque de Niagara Parks, en assistant et en participant à des salons de l'emploi, en organisant des événements de recrutement des nouveaux employés, en offrant une formation de qualité aux tout le personnel nouveau et existant, ainsi qu'une stratégie de rémunération.
Dates prévues d'atténuation	En permanence, avec un accent particulier sur la préparation aux mois de pointe de l'été, lorsque les niveaux de main-d'œuvre augmentent considérablement

Risque 8	
Objectif	Remplacer Niagara's Fury par une nouvelle attraction Flying Theatre qui entraînera une augmentation de la fréquentation et de la génération de revenus.
Facteur de risque	Des retards potentiels dans la construction pourraient entraîner des pertes financières imprévues. Une fois l'attraction ouverte, une faible fréquentation pourrait l'empêcher d'atteindre son CA prévisionnel.
État des risques	Niagara Parks investira 25 millions de dollars dans le développement d'une nouvelle attraction, le Flying Theatre, située dans son bâtiment phare, le Table Rock Centre. Niagara's Fury a fermé ses portes en septembre 2024 et l'ouverture de la nouvelle attraction, le Flying Theatre, est prévue à l'été 2025, ce qui entraînera une période pendant laquelle aucun revenu ne sera généré sur le site. Niagara Parks a budgétisé les pertes financières liées à la fermeture de cette attraction, mais des retards imprévus pourraient entraîner des pertes financières supplémentaires et une atteinte à sa réputation si Niagara Parks n'est pas en mesure de respecter son calendrier initial. De plus, la réussite du lancement de la nouvelle attraction sera nécessaire pour susciter l'intérêt et la demande nécessaires à l'atteinte de son CA prévisionnel.

Risque 8	
Catégorie des risques	Exploitation : • Financiers • Infrastructure • Tiers/Approvisionnement Stratégiques : • Réputation
Contrôles existants	Les travaux de rénovation des zones auxiliaires de l'attraction, notamment les commerces de détail, les toilettes et les zones de billetterie, sont déjà terminés ; le partenaire Brogent Technologies est un leader dans son secteur ; l'équipe de projet interne travaille en étroite collaboration avec les promoteurs FORREC, Great Lakes Studios et l'entrepreneur général Merit Contractors Niagara, sur tous les éléments du développement de l'attraction (construction, communication auprès des médias, plan d'exploitation) ; élaboration d'un plan de lancement en trois phases sur la base des enseignements tirés du récent lancement de la centrale électrique et du tunnel de Niagara Parks pour susciter l'intérêt, renforcer la notoriété et la demande ; élaboration d'un plan de communication et de marketing décrivant les principales offres médiatiques et le budget de promotion de l'attraction.
Évaluation des risques (résiduels)	Probabilité des risques : Probables (3) Impact des risques : Modérés (3)
Évaluation des risques	Moyenne (8)
Plan d'action et d'atténuation	Par l'intermédiaire de l'équipe de projet interne et de l'équipe d'ingénierie de Niagara Parks, le personnel privilégiera une communication permanente et une transparence accrue concernant les mises à jour, les échéanciers, les projections, etc. L'équipe de projet interne est en communication régulière avec toutes les parties concernées pour le développement des éléments clés de l'attraction, notamment la production cinématographique et la conception de la thématique avant le spectacle. Le plan de lancement en trois phases comprend des étapes aussi essentielles que l'annonce du nom et de la date d'ouverture de l'attraction, les visites guidées réservées aux médias et les inaugurations.
Date prévue d'atténuation	Période de construction (septembre 2024 – août 2025) ; Achèvement de la production cinématographique ; Développement des médias dans les zones d'accueil avant le spectacle ; Inauguration officielle de la nouvelle attraction « Flying Theatre » prévue à l'été 2025.

Risque 9	
Objectif	Atténuer les impacts sur Niagara Parks et ses visiteurs en assurant la sécurité publique, en minimisant les risques des infrastructures et en réduisant les coûts nets environnementaux, humains et infrastructurels du changement climatique.
Facteur de risque	Les impacts du changement climatique affectent la capacité de Niagara Parks à remplir son mandat de préservation de l'environnement, tandis que les dommages causés aux installations pourraient entraîner une perturbation des activités, générant une perte de revenus et des expériences négatives pour les visiteurs.
État des risques	Le changement climatique présente de nombreux risques pour Niagara Parks. Les événements météorologiques extrêmes ont déjà causé des dommages aux infrastructures, une érosion accrue des rives et l'inondation de parcs et de routes. Les conditions extrêmes de chaleur et de sécheresse créent des conditions dangereuses tout en ajoutant du stress aux espaces verts et aux zones végétalisées, tout en augmentant la demande en eau. Le changement climatique accélère également l'introduction et la propagation de maladies à transmission vectorielle (par exemple la maladie de Lyme) et d'espèces envahissantes. Le changement climatique met à rude épreuve les espèces végétales et animales indigènes, réduisant la concurrence en matière de propagation des espèces envahissantes, qui peuvent endommager les infrastructures, dégrader la qualité de l'eau et entraîner une perte de biodiversité.
Catégorie des risques	Exploitation : • Financiers - Économiques • Gestion des urgences – Continuité de l'activité • Infrastructure Stratégiques : • Réputation • Liés au climat/environnemental
Contrôles existants	Le Plan de préparation au climat de Niagara Parks fournit des conseils sur les contrôles et les stratégies utilisés pour atténuer les impacts du changement climatique. La stratégie de gestion de la foresterie urbaine de Niagara Parks vise à créer un couvert forestier résilient afin de lutter contre les impacts des changements climatiques. En conséquence, l'organisation augmente activement le couvert forestier et la biodiversité au sein de Niagara Parks en plantant au moins 5 000 arbres par an, issus d'un large éventail d'espèces indigènes. Niagara Parks restaure également activement les rives de la rivière Niagara afin de prévenir l'érosion et d'en atténuer les effets, notamment grâce à l'établissement de zones tampons végétalisées sans tonte, ce qui comprend l'élimination des espèces envahissantes et la plantation de végétaux indigènes à racines profondes. La création d'une zone humide sur la propriété de Gonder's Flats vise également à atténuer les impacts des inondations lors d'épisodes météorologiques extrêmes. Un programme de gestion des espèces envahissantes a également été élaboré pour guider la détection, la surveillance et la gestion des plantes, insectes et maladies de ce type.

Risque 9	
Évaluation des risques (résiduels)	Probabilité des risques : Quasi-certains (5) Impact des risques : Élevés (4)
Évaluation des risques	Moyenne - élevée (12)
Plan d'action et d'atténuation	En 2021, avec l'aide de l'Université Brock, Niagara Parks a entrepris une évaluation de l'état de préparation au changement climatique, ayant abouti à l'adoption d'un plan de préparation, mettant en évidence les risques spécifiques pour Niagara Parks, ainsi que les éventuelles stratégies d'atténuation. Adoptée en 2018, la stratégie de gestion de la foresterie urbaine et les actions qui y sont identifiées contribuent directement à garantir que le couvert forestier de Niagara Parks reste résilient au changement climatique.
Date prévue d'atténuation	Pratiques opérationnelles permanentes de gestion des terres : cibles associées à l'amélioration de la résilience du couvert forestier, comme à l'augmentation du couvert forestier à 35 %, l'augmentation de la biodiversité et le fait que 75 % des rives de la rivière Niagara soient couvertes de végétation indigène, devraient être atteintes d'ici 2028 ; d'autres activités, telles que l'amélioration de la protection des rives et la gestion des espèces envahissantes, sont mises en œuvre de manière continue.

Climat commercial

Provenance des fonds de la Commission pour l'exercice 2024-2025 (du 1er avril 2024 au 31 mars 2025)	Usage des fonds de la Commission pour 2024/2025 (du 1er avril 2024 au 31 mars 2025)
Contrat de location des bateaux de croisières : 19,2 M\$ (18 %)	Entretien : 31,4 M\$ (24 %)
Contrat de la tyrolienne & du parcours d'aventure – 3 M \$ (3 %)	Administration : 12,1 M\$ (9 %)
Magasins de souvenirs, restaurants et attractions : 71,5 M\$ (66 %)	Ajout d'actifs : 47,8 M\$ (36 %)
Loyer des terrains : 8,8 M\$ (8 %)	Intérêts payés : 1,7 M\$ (1 %)
Fonds subventionnés : 0,12 M\$ (0 %)	Remboursement de la dette à long terme : 22,1 M\$ (17 %)
Financement des infrastructures : 0,07 M\$ (0 %)	Initiatives stratégiques : 0,9 M\$ (1 %)
Fonds de roulement : —\$ (0 %)	Autres dépenses : 15,9 M\$ (12 %)
Autres revenus : 6,4 M\$ (6 %)	
Provenance des fonds de la Commission pour l'exercice 2023-2024 (du 1er avril 2023 au 31 mars 2024)	Usage des fonds de la Commission pour 2023/2024 (du 1er avril 2023 au 31 mars 2024)
Contrat de location des bateaux de croisières 18,2 M \$ (17 %)	Entretien : 27,3 M\$ (36,8 %)
Contrat de la tyrolienne et du parcours d'aventure : 3,1 M\$ (3 %)	Administration : 11,0 M\$ (14,8 %)
Magasins de souvenirs, restaurants et attractions : 60,1 M\$ (57 %)	Ajout d'actifs : 19,5 M\$ (26,3 %)
Loyer des terrains : 8,7 M\$ (8 %)	Intérêts payés : 1,6 M\$ (2,1 %)
Fonds subventionnés : 0,09 M\$ (0 %)	Remboursement de la dette à long terme : 4,5 M\$ (6,1 %)
Fonds de roulement : 7,5 M\$ (7 %)	Initiatives stratégiques : 0,5 M\$ (0,7 %)
Financement des infrastructures : 1,2 M\$ (1 %)	Autres dépenses : 9,7 M\$ (13,1 %)

Autres revenus : 6,5 M\$ (6 %)

Comparaison des résultats - Activités génératrices de revenus de Niagara Parks (en \$)

<i>(En milliers de dollars)</i>	2024/25	% des ventes	2023/24	% des ventes
Revenus	145 848 \$	-	130 246 \$	-
Coût des produits vendus	22 800 \$	16 %	19 140 \$	15 %
Bénéfice brut	123 048 \$	84 %	111 106 \$	85 %
Dépenses d'exploitation	51 544 \$	35 %	50 979 \$	39 %
Revenu net avant les frais administratifs et l'amortissement	71 503 \$	49 %	60 127 \$	46 %

Fréquentation de Niagara Parks

	Du 1 ^{er} avril 2024 au 31 mars 2025	Du 1 ^{er} avril 2023 au 31 mars 2024	Augmentation / (Diminution)	REMARQUES
Attractions payantes				
Journey Behind the Falls (Voyage derrière les chutes)	917 075	853 657	63 418	
Niagara Parks Power Station	334 206	316 679	17 527	Note 1
Butterfly Conservatory (Conservatoire des papillons)	303 791	296 511	7 280	
Whirlpool Aero Car	190 481	179 317	11 164	
Randonnée « White Water Walk »	211 930	201 905	10 025	
Niagara's Fury	125 476	175 043	-49 567	Note 2
Exposition florale « Floral Showhouse »	63 488	51 746	11 742	
Total	2 146 447	2 074 858	71 589	
Terrain de golf Whirlpool	33 406	32 464	942	
Legends on the Niagara	89 854	86 078	3 776	
Total	123 260	118 542	4 718	
Le vieux fort « Old Fort Érie »	10 158	10 413	-255	
Propriété « Laura Secord Homestead »	4 989	4 625	364	
Imprimerie « Mackenzie Printery »	3 004	2 576	428	
McFarland House	2 596	2 216	380	
Total	20 747	19 830	917	
Service de transport WEGO	1 108 170	951 850	156 320	Note 3
Funiculaire « Falls Incline Railway »	884 777	878 394	6 383	
Total	1 992 947	1 830 244	162 703	
Fréquentation totale	4 283 401	4 043 474	209 927	

Note 1 : Inclut le spectacle nocturne (Currents) — la fréquentation n'est plus ventilée entre jour et nuit car cela fausse les données.

Note 2 : Niagara's Fury est fermé depuis septembre 2024 pour réaménagement.

Note 3 : Inclut les utilisateurs de la ligne bleue en septembre 2024. Le système de suivi de la fréquentation a également été modifié à l'automne 2024.

Résumé des impacts sur les ressources humaines

Niagara Parks est l'un des plus importants employeurs de la région, avec une équipe à temps plein, des saisonniers et des étudiants., dont le nombre varie au fil de l'année en fonction de la nature saisonnière des activités. Niagara Parks applique un processus de planification des effectifs pour identifier ses besoins opérationnels en fonction des niveaux de revenus et de fréquentation, afin de déterminer la nécessité minimale et maximale de dotation en personnel dans chaque service, la priorité étant accordée au personnel d'accueil et à la réaffectation des équipes pour répondre à la demande.

Croissance des effectifs (ETP)

Exercice financier	Nombre total d'ETP	Nombre de cadres
2022-23	635	4
2023-24	813	4
2024-25	931	3,8

En tant qu'organisme opérationnel, Niagara Parks connaît normalement des fluctuations importantes dans ses effectifs de saisonniers et d'étudiants tout au long de l'exercice, en fonction des niveaux de fréquentation. À mesure que Niagara Parks a poursuivi sa reprise après la baisse de fréquentation liée à la pandémie de COVID-19, les heures d'ouverture furent progressivement prolongées et plusieurs sites ont rouvert, tandis que de nouvelles expériences furent inaugurées.

En 2022, Niagara Parks a inauguré l'expérience du Tunnel de la centrale électrique de Niagara Parks, suivie en 2023-2024 par de nouvelles expositions interactives et un programme nocturne étendu. En 2024-2025, Niagara Parks a ouvert le Table Rock Bistro + Wine Bar et a renouvelé le Whirlpool Pub + Lounge. En 2024, Niagara Parks a également bénéficié d'un lancement de saison plus précoce, favorisé par des conditions météorologiques clémentes et l'éclipse solaire totale du début avril. Ces facteurs, combinés à une hausse générale de la fréquentation après la pandémie, ont influencé les niveaux de dotation au cours des trois derniers exercices.

Niagara Parks continue d'être touché par un taux de roulement élevé, d'environ 30 %, au sein de ses activités saisonnières d'accueil. Comme dans l'ensemble du secteur, l'organisation éprouve des difficultés à recruter pour certains postes difficiles à pourvoir dans ces activités saisonnières d'accueil, notamment en services culinaires (cuisine) et en services d'entretien. Au cours des trois dernières années, on observe également une augmentation du nombre d'employés internationaux, ce qui ajoute une dimension supplémentaire de transition en raison des restrictions et échéances liées aux permis de travail. Malgré ces défis, la hausse de la fréquentation constitue un signe positif : Niagara Parks est revenu à ses niveaux de dotation prépandémiques en 2024-2025.

Rémunération des commissaires

Les commissaires de Niagara Parks peuvent recevoir, en guise de rémunération, une indemnité journalière lorsqu'ils travaillent pour la Commission et lorsqu'ils assument leurs responsabilités en tant que membre du conseil d'administration de la Commission. L'indemnité journalière est fixée par le gouvernement de l'Ontario et s'élève à 350 \$ pour la présidence, 250 \$ pour la vice-présidence et 200 \$ par membre du conseil.

Le tableau ci-dessous donne la liste des rémunérations des commissaires au cours de l'exercice 2024-25 (du 1er avril 2024 au 31 mars 2025), ainsi que des avances de frais remboursables.

Commissaire	Rémunération	Frais	Total	Présence aux réunions du conseil d'administra- tion
Bob Gale, Président	50 225,00 \$	10 371,56 \$	60 596,56 \$	10/12
April Jeffs, Présidente (jusqu'au 11 avril)	1 225,00 \$	-	1 225,00 \$	S/O
Graham Coveney, Vice- Président	4 125,00 \$	6 825,94 \$	10 950,94 \$	9/12
April Cotton, Commissaire	2 200,00 \$	4 630,27 \$	6 830,27 \$	11/12
Spenser DeWolfe, Commissaire	2 400,00 \$	4 630,27 \$	7 030,27 \$	10/12
Dan La Caprara, Commissaire	1 600,00 \$	2 062,22 \$	3 662,22 \$	10/12
Natasha DiCienzo, Commissaire	2 600,00 \$	0 \$	2 600,00 \$	10/12
James (Jim) Diodati, Commissaire	2 400,00 \$	1 209,38 \$	3 609,38 \$	11/12
Jessica Friesen, Commissaire (jusqu'au 11 avril)	-	-	-	S/O
Tom Insinna, Commissaire	1 700,00 \$	0 \$	1 700,00 \$	10/12
Raymond (Ted) Salci, Commissaire	4 700,00 \$	6 338,88 \$	11 038,88 \$	12/12
Wayne Redekop, Commissaire	1 600,00 \$	0 \$	1 600,00 \$	7/12
Erwin Wiens, Commissaire	3 100,00 \$	3 187,19 \$	6 287,19 \$	10/12
TOTAL	77 875,00 \$	39 255,71 \$	117 130,71 \$	

Finances Déclarations

La Commission des parcs du Niagara

31 mars 2025

Table des matières

	Page
Rapport de gestion	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2-4
État de la situation financière	5
État des résultats	6
État de l'excédent accumulé	7
État de l'évolution de la dette nette	8
État des flux de trésorerie	9
Notes afférentes aux états financiers	10-26
Annexe des immobilisations corporelles	27
Barème des dépenses par article	28

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

RAPPORT DE GESTION

31 mars 2025

La direction de la Commission des parcs du Niagara est responsable des états financiers et de toute autre information qui y est présentée. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément au cadre indiqué à la note 2 des états financiers vérifiés ci-joints.

Les états financiers comprennent des montants fondés sur les meilleures estimations et jugements. La direction a déterminé ces montants de façon raisonnable afin de s'assurer que les états financiers sont présentés équitablement, dans tous leurs aspects importants.

La direction maintient un système de comptabilité et de contrôle administratif interne conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que l'actif de la Commission est correctement comptabilisé et protégé adéquatement.

Le conseil d'administration de la Commission des parcs du Niagara est chargé d'obtenir l'assurance que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et qu'il est ultimement responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers.

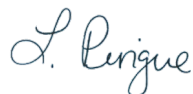
Le conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité de vérification et des finances, rencontre périodiquement la direction pour discuter des résultats financiers, des questions de vérification et des questions de rapports financiers et pour s'assurer que chaque groupe s'acquitte correctement de ses responsabilités. Le Comité examine les états financiers avant de recommander leur approbation par le Conseil.

Les états financiers ont été vérifiés par Doane Grant Thornton LLP, le vérificateur externe nommé par la Commission, et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada au nom de la Commission, du ministre du Tourisme, de la Culture et des Jeux et du vérificateur général de l'Ontario. Doane Grant Thornton S.E.N.C.R.L., s.r.l. avait un accès direct et complet à tous les dossiers de la Commission ainsi qu'à l'accès complet au Comité de vérification et des finances, avec ou sans la présence de la direction, pour discuter de sa vérification et de ses constatations quant à l'intégrité des rapports financiers de la Commission.

David Adames

[David Adames \(Jun 20, 2025 13:07 EDT\)](#)

David Adames
Chef de la direction
Juin 19, 2025



Laura Pingue
Dirigeant principal des finances
Juin 19, 2025

Rapport de l'auditeur indépendant

**À l'attention de la Commission des parcs du Niagara, du ministre du Tourisme,
de la Culture et du Sport et du vérificateur général de l'Ontario**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Commission des parcs du Niagara, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats d'exploitation, de l'excédent accumulé, des changements en dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous les égards importants, l'image de la situation financière de la Commission des parcs du Niagara au 31 mars 2025, ainsi que les états des résultats d'exploitation, de l'excédent accumulé, des changements en dette nette de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux principes de comptabilité décrits dans la note 2 des états financiers.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Commission conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres points

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui décrit ces principes de comptabilité utilisés dans la préparation de ces états financiers et les différences importantes entre cette base de la comptabilité et les normes de comptabilité canadiennes du secteur public. Notre opinion n'est pas modifiée à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes de comptabilité décrits dans la note 2 des états financiers, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Commission.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Commission;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la commission à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Doane Grant Thornton LLP

Port Colborne, Canada
le 19 juin 2025

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

La Commission des parcs du Niagara

État de la situation financière

Au 31 mars 2025

2025

2024

(en milliers de dollars)

Actifs financiers

Argent comptant	30 923 \$	53 598 \$
Débiteurs	3 415	2 155
Stocks – vendables	<u>5 610</u>	<u>4 401</u>
	<u>39 948</u>	<u>60 154</u>

Passif

Comptes créditeurs	10 668	10 462
Masse salariale constituée (note 13b))	5 412	9 322
Revenus reportés (note 4)	6 591	6 594
Financement différé des immobilisations (note 5)	19 848	21 184
Financement à long terme (note 6)	8 640	30 452
Avantages postérieurs à l'emploi (note 7)	1 968	2 154
Obligation de stabilisation des centrales électriques (note 8)	<u>7 603</u>	<u>16 347</u>
	<u>60 730</u>	<u>96 515</u>

Dette nette

<u>(20 782)</u>	<u>(36 361)</u>
-----------------	-----------------

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles (page 26)	220 565	191 234
Stocks – autres	1 104	1 170
Dépenses payées d'avance	<u>786</u>	<u>3 507</u>
	<u>222 455</u>	<u>195 911</u>

Excédent accumulé (Note 11)

<u>201 673 \$</u>	<u>159 550 \$</u>
-------------------	-------------------

Engagements et éventualités (notes 12 et 13)

Au nom du Conseil

Bob Gale

[Bob Gale \(Jun 20, 2025 14:21 EDT\)](#)

Bob Gale, président

Voir les notes afférentes aux états financiers.

La Commission des parcs du Niagara

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	Budget <u>2025</u>	Réel <u>2025</u>	Réel <u>2024</u>
(en milliers de dollars)			
Revenus			
Activités productrices de revenus	127 966 \$	145 848 \$	130 246 \$
Loyer foncier	9 037	8 816	8 645
Commissions, locations et frais	22 984	24 423	23 503
Transferts gouvernementaux – projets spéciaux	78	116	93
Revenus d'intérêts	1 000	2 621	2 898
Revenus divers	<u>1 200</u>	<u>1 485</u>	<u>1 323</u>
	<u>162 265</u>	<u>183 309</u>	<u>166 708</u>
Dépenses (page 27)			
Activités productrices de revenus			
Coût des marchandises vendues	19 751	22 800	19 140
Fonctionnement	47 449	53 663	52 365
Entretien	28 841	31 371	27 316
Administratif et policier	18 207	17 805	15 695
Marketing et promotion	5 918	6 113	4 597
Projets spéciaux	<u>12</u>	<u>28</u>	<u>31</u>
	<u>120 178</u>	<u>131 780</u>	<u>119 144</u>
Excédent net avant les autres éléments	<u>42 087</u>	<u>51 529</u>	<u>47 564</u>
Autres articles			
Intérêts sur le financement à long terme	1 387	1 675	1 580
Gain de change net	(446)	(344)	(268)
Amortissement des immobilisations corporelles	18 000	17 390	16 393
Amortissement du capital différé			
financement (note 5)	(1 488)	(1 508)	(1 473)
Gain sur l'aliénation de biens corporels			
immobilisations	<u>(8)</u>	<u>937</u>	<u>(2)</u>
	<u>17 445</u>	<u>18 150</u>	<u>16 230</u>
Excédent net d'exploitation	24 642	33 379	31 334
Augmentation (diminution) nette de la centrale électrique			
obligation de stabilisation (note 8)	<u>(1 300)</u>	<u>8 744</u>	<u>(956)</u>
Excédent annuel	<u>23 342 \$</u>	<u>42 123 \$</u>	<u>30 378 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

La Commission des parcs du Niagara

État de l'excédent accumulé

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	Budget <u>2025</u>	Réel <u>2025</u>	Réel <u>2024</u>
(en milliers de dollars)			
Excédent accumulé (note 11)			
Début de l'année	159 550 \$	159 550 \$	129 172 \$
Excédent annuel	<u>23 342</u>	<u>42 123</u>	<u>30 378</u>
Fin de l'année	<u>182 892 \$</u>	<u>201 673 \$</u>	<u>159 550 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

La Commission des parcs du Niagara

État de l'évolution de la dette nette

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	Budget <u>2025</u>	Réel <u>2025</u>	Réel <u>2024</u>
(en milliers de dollars)			
Excédent annuel	23 342 \$	42 123 \$	30 378 \$
Amortissement du capital corporel			
actifs (page 26)	18 000	17 390	16 393
Achat d'immobilisations corporelles (page 26)	(69 000)	(47 748)	(19,484)
Immobilisations corporelles apportées	-	(100)	-
Produit de l'aliénation de biens corporels			
immobilisations	-	190	49
Gain (perte) sur la cession de capital corporel			
les actifs	<u>(8)</u>	<u>937</u>	<u>(2)</u>
	(27 658)	12 792	27 334
Acquisition de charges payées d'avance	-	2 720	(3 290)
Utilisation (acquisition) de stocks – autres	<u>-</u>	<u>66</u>	<u>(95)</u>
Diminution (augmentation) de la dette nette	(27 658)	15 579	23 949
Dette nette			
Début de l'année	<u>(36 361)</u>	<u>(36 361)</u>	<u>(60 310)</u>
Fin de l'année	<u>(64 019) \$</u>	<u>(20 782) \$</u>	<u>(36 361) \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

La Commission des parcs du Niagara

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

2025

2024

(en milliers de dollars)

Augmentation (diminution) de la trésorerie

Activités d'exploitation		
Excédent annuel	42 123 \$	30 378 \$
Charges sur le revenu non requises		
une dépense de fonds		
Amortissement des immobilisations corporelles (page 26)	17 390	16 393
Amortissement de la capitalisation différée (note 5)	(1 508)	(1 473)
Gain (perte) sur la cession d'immobilisations corporelles	937	(2)
Augmentation des avantages postérieurs à l'emploi (note 7)	68	64
Augmentation de la centrale électrique		
obligation de stabilisation – nette (note 8)	<u>(8 744)</u>	<u>956</u>
	50 266	46 316
Variation nette des soldes du fonds de roulement		
liés aux activités (note 14)	<u>(3 389)</u>	<u>7 512</u>
	<u>46 877</u>	<u>53 828</u>
Activités d'immobilisations		
Réception du financement des immobilisations (note 5)	172	1 156
Achat d'immobilisations corporelles (page 26)	(47 748)	(19 484)
Immobilisations corporelles apportées	(100)	-
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	<u>190</u>	<u>49</u>
	<u>(47 486)</u>	<u>(18 279)</u>
Activités de financement		
Remboursement du financement à long terme (note 6)	(21 812)	(4 211)
Paiement des avantages postérieurs à l'emploi (note 7)	<u>(254)</u>	<u>(216)</u>
	<u>(22 066)</u>	<u>(4 427)</u>
Augmentation nette (diminution) de la trésorerie	(22 675)	31 122
Espèces (note 14)		
Début de l'année	<u>53 598</u>	<u>22 476</u>
Fin de l'année	<u>30 923 \$</u>	<u>53 598 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

La Commission des parcs du Niagara

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

1. Nature des opérations

La Commission des parcs du Niagara (la « Commission ») est régie par la Loi sur les parcs du Niagara. Créée en 1885, la Commission est une « entreprise opérationnelle » de la province de l'Ontario et est responsable de l'entretien, de la protection et de la mise en valeur de plus de 1 300 hectares de parcs s'étendant sur quelque 56 kilomètres le long de la rivière Niagara, du lac Érié au lac Ontario. La Commission est exonérée de l'impôt sur le revenu des sociétés en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de la Loi sur l'imposition des sociétés de l'Ontario.

La Commission est également classée comme un autre organisme gouvernemental par le ministère des Finances et, à ce titre, les états financiers vérifiés de la Commission sont publiés dans les Comptes publics.

2. Principales conventions comptables

Méthode comptable

Les états financiers ont été préparés conformément aux dispositions de la Loi sur la gestion des finances publiques de l'Ontario, au protocole d'entente du ministère du Tourisme de l'Ontario et aux exigences comptables du Règlement 395/11 de la Loi sur la gestion des finances publiques de l'Ontario. Le protocole d'entente du ministère du Tourisme de l'Ontario exige que les états financiers soient préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. La Loi sur la gestion des finances publiques de l'Ontario prévoit que des modifications peuvent être nécessaires à l'application de ces normes à la suite d'un règlement.

Le Règlement 395/11 de la Loi sur la gestion des finances publiques de l'Ontario exige que les contributions reçues ou à recevoir pour l'acquisition ou l'aménagement d'immobilisations corporelles amortissables et les apports d'immobilisations corporelles amortissables destinées à la prestation de services soient comptabilisées à titre d'apports en capital reportés et soient comptabilisées à titre de revenus dans l'état des résultats à un taux égal à l'amortissement imputé sur les immobilisations corporelles amortissables connexes. Ces contributions comprennent les transferts gouvernementaux et les contributions externes restreintes.

L'exigence comptable du Règlement 395/11 n'est pas conforme aux exigences des normes comptables canadiennes pour le secteur public qui exigent que :

- les transferts gouvernementaux doivent être comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont approuvés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés, à moins que le transfert ne contienne une stipulation créant un passif, auquel cas le transfert est comptabilisé à titre de revenu au cours de la période d'extinction du passif conformément à la norme comptable pour le secteur public PS3410;
- les contributions affectées à des restrictions externes soient comptabilisées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins précisées conformément à la norme comptable canadienne pour le secteur public PS3100.

Par conséquent, les revenus comptabilisés dans l'état des résultats et certains revenus reportés et apports en capital reportés connexes seraient comptabilisés différemment selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La Commission des parcs du Niagara

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

2. Principales conventions comptables (suite)

Méthode comptable (suite)

Les principaux principes comptables utilisés dans la préparation de ces états financiers sont résumés ci-dessous.

Inventaires

Les stocks vendables et autres sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur nette de réalisation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend toutes les dépenses directement attribuables à l'acquisition, à la construction, à l'aménagement et/ou à l'amélioration de l'actif requis pour installer l'actif à l'emplacement et dans l'état nécessaire à l'utilisation prévue. Les immobilisations corporelles apportées sont capitalisées à la juste valeur estimative au moment de l'acquisition.

Le Conseil capitalise un montant d'intérêts dans le cadre des coûts de ses travaux d'immobilisations en cours et financés par le biais d'un financement à long terme.

Les œuvres d'art devant être exposées dans la propriété de la Commission ne sont pas incluses dans les immobilisations. Les œuvres d'art sont conservées à des fins d'exposition, d'intérêt éducatif et historique. Ces biens sont jugés dignes d'être préservés en raison des avantages sociaux plutôt que financiers qu'ils procurent à la communauté. Aucune évaluation de la collection n'a été divulguée dans les états financiers.

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-acquisition ou de location-exploitation. Les baux qui transfèrent la quasi-totalité des avantages accessoires à la propriété sont comptabilisés comme des contrats de location-acquisition. Tous les autres contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation et les paiements de location connexes sont imputés aux charges engagées.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire afin de radier le coût net de chaque actif au cours de sa durée de vie utile estimative pour toutes les catégories, à l'exception des terrains. On considère que les terrains ont une durée de vie infinie sans amortissement. La valeur résiduelle des actifs est présumée être nulle avec tout gain ou perte net découlant de la cession d'actifs comptabilisé dans l'état des résultats. L'amortissement est facturé sur une base mensuelle. Les actifs en construction ne sont pas amortis tant qu'ils ne sont pas disponibles pour une utilisation productive.

La Commission des parcs du Niagara

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

2. Principales conventions comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

L'amortissement est basé sur les classifications et les durées de vie utiles suivantes :

<u>Classification</u>	<u>Durée de vie utile</u>
Améliorations foncières	25 ans
Bâtiments	3 à 50 ans
Transport et infrastructure	20 à 40 ans
Machines et matériel	4 à 25 ans
Technologie de l'information	4 à 25 ans
Autres	3 à 10 ans

Dépréciation d'actifs

Les immobilisations assujetties à l'amortissement sont examinées pour dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de circonstances indiquent que l'immobilisation pourrait ne pas contribuer à la capacité du Conseil de fournir des services. La recouvrabilité est mesurée par une comparaison de la valeur comptable avec les flux de trésorerie futurs non actualisés estimés qui devraient être générés par l'actif. Si la valeur comptable de l'actif dépasse ses flux de trésorerie futurs estimés, l'actif et les apports de capital différés connexes sont dépréciés de l'excédent de la juste valeur de l'actif. Lorsque les prix du marché ne sont pas disponibles, le Conseil utilise les flux de trésorerie futurs prévus actualisés à un taux proportionnel aux risques associés au recouvrement de l'actif comme estimation de la juste valeur.

Revenus reportés

Les revenus limités par la législation des gouvernements supérieurs ou par entente avec des parties externes sont reportés et déclarés comme des revenus reportés. Lorsque des charges admissibles sont engagées, les revenus reportés sont déclarés à titre de revenus dans l'état des résultats en montants égaux. Les revenus reçus avant d'être gagnés sont reportés et déclarés comme revenus lorsqu'ils sont gagnés.

Financement différé des immobilisations

Les transferts gouvernementaux aux fins des immobilisations et les immobilisations corporelles apportées sont comptabilisés à titre de passif, appelés capitalisation différée, et sont comptabilisés dans les revenus au même taux que les immobilisations corporelles connexes sont amorties, conformément au Règlement 395/11 de la Loi sur la gestion des finances publiques de l'Ontario, tel qu'il est indiqué ci-dessus.

La Commission des parcs du Niagara

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

2. Principales conventions comptables (suite)

Avantages postérieurs à l'emploi

La Commission offre des prestations de cessation d'emploi non liées à la pension payables à la cessation d'emploi à certains employés à temps plein comptant au moins cinq années de service dans le cadre d'un régime à prestations déterminées. Les coûts associés à ces prestations futures sont déterminés actuariellement à l'aide de la méthode des prestations projetées au prorata du service et des hypothèses de meilleure estimation. Les charges comprennent les coûts des services courants, les intérêts et les ajustements découlant des modifications apportées au régime, les changements d'hypothèses et les gains ou pertes actuariels nets. Ces dépenses sont comptabilisées dans l'année au cours de laquelle les employés rendent des services à la Commission.

Passif pour les sites contaminés

Les sites contaminés sont le résultat d'une contamination dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments d'une matière chimique, organique ou radioactive ou d'un organisme vivant qui dépasse une norme environnementale. Le passif est comptabilisé net de tout recouvrement prévu. Un passif pour l'assainissement des sites contaminés est reconnu lorsqu'un site n'est pas utilisé de manière productive et que tous les critères suivants sont respectés :

- une norme environnementale existe;
- la contamination dépasse la norme environnementale;
- le Conseil :
 - est directement responsable; ou
 - accepte la responsabilité;
- on s'attend à ce que les avantages économiques futurs soient abandonnés; et
- Une estimation raisonnable du montant peut être faite.

Le passif est comptabilisé comme l'estimation par la direction du coût de l'assainissement, y compris l'exploitation, l'entretien et la surveillance, qui font partie intégrante de la stratégie d'assainissement d'un site contaminé.

Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

Un passif est comptabilisé lorsqu'il existe une obligation légale d'engager des coûts associés à la mise hors service d'une immobilisation corporelle. Ces coûts augmentent la valeur comptable de l'immobilisation corporelle connexe et sont passés en charges de manière rationnelle et systématique, tandis que les coûts de mise hors service associés à un actif qui n'est plus utilisé de manière productive sont passés en charges. Un passif au titre d'un titre de mise hors service d'actifs est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont remplis :

- il existe une obligation légale d'engager des frais de retraite;
- une opération ou un événement donnant lieu à un passif s'est produit;
- on s'attend à ce que les avantages économiques futurs soient abandonnés; et
- Une estimation raisonnable du montant peut être faite.

L'évaluation initiale du passif est fondée sur la meilleure estimation de la direction du montant requis pour mettre hors service une immobilisation corporelle à la date de l'état de la situation financière. Les variations de l'évaluation subséquente du passif sont comptabilisées comme une variation de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle connexe, ou une charge, selon la nature de la réévaluation ou le fait que l'actif demeure en usage productif.

La Commission des parcs du Niagara

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

2. Principales conventions comptables (suite)

Comptabilisation des revenus

Les revenus provenant des magasins de détail, des restaurants et des attractions sont comptabilisés lorsque la marchandise a été transférée au client ou que des services ont été rendus. Les revenus provenant des loyers fonciers, des commissions, des loyers, des droits et divers sont comptabilisés pendant la durée de l'entente ou lorsqu'ils sont gagnés et que les exigences de l'obligation ont été satisfaites.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont d'abord comptabilisés à leur juste valeur, puis comptabilisés au coût ou au coût amorti. Les actifs financiers évalués au coût ou au coût amorti comprennent la trésorerie et les débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût ou au coût amorti comprennent la dette bancaire, les créditeurs, les charges à payer, le financement à long terme et les prêts. Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il y a des indicateurs de dépréciation.

Le Conseil n'a pas d'instruments financiers qui sont par la suite comptabilisés à la juste valeur et, par conséquent, un état des gains et pertes de réévaluation n'est pas inclus dans les états financiers.

Conversion de devises étrangères

Le Conseil convertit toutes ses opérations en devises étrangères aux taux de change publiés en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et passifs financiers sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les autres actifs et passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Le Conseil a choisi de déclarer les gains et pertes de change sur la trésorerie, les débiteurs et les créditeurs libellés aux États-Unis dans l'état des résultats et de ne pas déclarer les gains et pertes de change latents dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Utilisation des estimations et incertitude de mesure

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et des montants déclarés des revenus et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les comptes nécessitant des estimations importantes comprennent la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les charges à payer, les avantages postérieurs à l'emploi et l'obligation de stabilisation des centrales électriques. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La Commission des parcs du Niagara

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

3. Facilité de crédit

Le 1er avril 2021, la Commission a reçu l'approbation, par décret de l'Ontario, d'augmenter ses facilités de crédit de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (« CIBC ») à une capacité d'emprunt maximale de 34 700 000 \$ à rembourser intégralement pendant au moins une journée, avant le 31 mars 2028. Une entente modifiée avec la CIBC datée du 8 janvier 2025 a réduit la capacité d'emprunt à une seule facilité de crédit de 34 300 000 \$. Cette facilité de crédit n'est pas garantie et expire le 31 mars 2028.

La facilité de crédit, qui a une capacité d'emprunt maximale de 34 300 000 \$, est une facilité de prêt à taux variable dont le taux d'intérêt est le taux préférentiel de la CIBC moins 0,50% (4,95% au 31 mars 2025; 2024 - 7,20%). Au 31 mars 2025, aucun \$ a été utilisé sur la facilité de crédit (2024 - Néant). Compte tenu des chèques et dépôts en cours, le solde déclaré dans l'état de la situation financière au 31 mars 2025 est néant (néant en 2024).

4. Revenus reportés

	2025	2024
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Produit de la vente lié à la transaction foncière à Fort Erie	247 \$	247 \$
Autres	<u>6 344</u>	<u>6 347</u>
Obligation de transaction foncière à Fort Erie	<u>6 591 \$</u>	<u>6 594 \$</u>

Au cours de l'exercice 2009, la Commission et la Peace Bridge Authority (« LRR ») ont conclu une entente pour transférer des parcelles de terrain. La LRR a acquis une parcelle de 5.952 acres située à Fort Erie de la Commission pour 2 021 206 \$. La Commission a acquis une option de 670 000 \$ plus une somme annuelle de 7 300 \$ rajustée en fonction de l'inflation, afin de recevoir de la LRR 1.973 acres de propriété riveraine située au bout de la rue Jarvis à Fort Erie. L'entente prévoit que le produit net de la Commission, soit 1 351 206 \$, sera consacré à a) financer des améliorations au vieux fort Érié qui ont été utilisées pour le 200e anniversaire de la guerre de 1812 et b) retourner et/ou entretenir la propriété de la rue Jarvis en tant que parc.

Le produit net a été comptabilisé dans le cadre des revenus reportés dans l'état de la situation financière. À ce jour, environ 1 061 000 \$ de ces produits ont été dépensés pour le projet de travaux d'immobilisations pour la rénovation du vieux fort Érié et environ 47 000 \$ ont été dépensés pour l'entretien de la propriété de la rue Jarvis. Au 31 mars 2025, 246 561 \$ restent à utiliser en 2025 et au-delà.

La Commission des parcs du Niagara

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

5. Financement différé des immobilisations

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Financement différé des immobilisations		
Début de l'année	21 184 \$	21 501 \$
Reçus au cours de l'année	172	1 156
Amortissement	<u>(1 508)</u>	<u>(1 473)</u>
Fin de l'année	<u>19 848 \$</u>	<u>21 184 \$</u>

6. Financement à long terme

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Prêt à terme à taux fixe non garanti nécessitant un prêt mixte paiements de capital et d'intérêts de 2 640 907 \$ par annuel, portant intérêt à 5,06% jusqu'en avril 2027	7 304 \$	9 465 \$
Prêt à terme à taux fixe non garanti nécessitant d'abord un prêt mixte paiement annuel de 543 418 \$, qui a été effectué en novembre 2010; puis des paiements de 569 965 \$ par année par la suite, portant intérêt à 5,07% jusqu'en avril 2027	1 307	1 787
Prêt à terme à taux fixe non garanti nécessitant un prêt mixte les paiements de capital et d'intérêts de 2 645 936 \$ par année; portant intérêt à 4,58% jusqu'en janvier 2033 Le prêt a été entièrement remboursé en août 2024	-	19 163
La Commission a l'option d'acheter un terrain nécessitant : paiements annuels de 7 300 \$ jusqu'en janvier 2029 (note 5)	<u>29</u>	<u>37</u>
	<u>8 640 \$</u>	<u>30 452 \$</u>

Les paiements en principal des obligations financières à long terme exigibles au cours des quatre prochaines années sont les suivants : À la fin de l'exercice 2029, le Conseil n'aura plus d'engagements de prêts en souffrance.

2026	2 783 \$
2027	2 923
2028	2 927
2029	7

La Commission des parcs du Niagara

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

7. Avantages postérieurs à l'emploi

Prestations déterminées de cessation d'emploi

La Commission offre une prestation déterminée future à certains employés à temps plein comptant au moins cinq ans de service. La prestation est calculée sur la base d'une semaine de rémunération, au moment de la cessation, pour chaque année de service à temps plein fournie à la Commission, jusqu'à concurrence de vingt-six semaines. Le passif au titre des prestations constituées au 31 mars 2025 s'élève à 1 967 645 \$ (2 154 338 \$ en 2024).

La Commission exige qu'une évaluation actuarielle des avantages postérieurs à l'emploi soit effectuée tous les trois ans. La dernière évaluation a été réalisée pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, avec des extrapolations jusqu'en 2028. La dernière évaluation reflète les changements approuvés par la Commission concernant l'admissibilité et le montant maximal de l'indemnité payable à la cessation d'emploi.

L'obligation de la Commission sera financée à même les revenus courants et, au cours de l'année, des paiements de prestations de 254 670 \$ (216 272 \$ en 2024) ont été versés.

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Obligation au titre des prestations comptabilisée dans l'état de la situation financière		
Obligation au titre des prestations, début de l'exercice	2 154 \$	2 306 \$
Charges de l'exercice	68	64
Prestations versées au cours de l'année	<u>(254)</u>	<u>(216)</u>
Obligation au titre des prestations, fin de l'exercice	<u>1 968</u>	<u>2 154</u>
Statut de financement		
Déficit du régime d'avantages sociaux des employés	1 838	1 921
Gain actuariel non amorti	<u>130</u>	<u>233</u>
	<u>1 968</u>	<u>2 154</u>
La charge nette au titre des prestations est la suivante :		
Coût du service courant	117	111
Coût d'intérêt	56	57
Amortissement du gain actuariel	<u>(105)</u>	<u>(104)</u>
	<u>68 \$</u>	<u>64 \$</u>

La Commission des parcs du Niagara

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

7. Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Les principales hypothèses actuarielles appliquées dans l'évaluation du régime à prestations déterminées sont les suivantes :

Taux d'intérêt (actualisation) – l'obligation courue et la charge pour l'année ont été déterminées à l'aide d'un taux d'actualisation de 4% (3% en 2024).

Niveaux de salaires – les niveaux futurs de traitements et de salaires devraient augmenter de 2,25% (2% en 2024) par année.

Ces hypothèses ont été examinées au cours de l'exercice en cours.

Prestations de retraite

La Commission offre des prestations de retraite à tous ses employés permanents (et aux employés non permanents qui choisissent d'y participer) par l'entremise de la Caisse de retraite de la fonction publique (« FFPF ») et de la Caisse de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (« Caisse de retraite du SEFPO »). Il s'agit de régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés de la province et de nombreux organismes provinciaux. La province de l'Ontario, qui est l'unique promoteur du RSFP et un copromoteur de la Caisse de retraite du SEFPO, détermine les paiements annuels de la Commission aux caisses. Étant donné que les promoteurs sont responsables de la viabilité financière des caisses de retraite, les excédents ou les passifs non capitalisés découlant des évaluations actuarielles prévues par la loi ne constituent pas des actifs ou des obligations de la Commission. Les paiements annuels de la Commission de 3 566 644 \$ (3 439 024 \$ en 2024), dont 1 783 322 \$ (1 719 512 \$ en 2024) représentent la portion des employeurs, sont inclus dans l'état des résultats.

Le coût des prestations d'après-mandat autres que les prestations de retraite est payé par la province et n'est donc pas inclus dans l'état des résultats.

La Commission des parcs du Niagara

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

8. Obligation de stabilisation des centrales électriques

La province de l'Ontario a ordonné à la Commission d'accepter la propriété de trois anciennes centrales électriques, toutes situées sur les terres de la Commission.

La centrale de Toronto Power (« TPGS ») et la centrale d'Ontario Power (« OPGS ») ont été transférées gratuitement par Ontario Power Generation Inc. (« OPG ») à la Commission en août 2007. Dans le cadre des modalités de transfert de TPGS et d'OPGS, OPG devait entreprendre certains travaux structurels et environnementaux pour s'assurer que les bâtiments ne constituent pas une menace pour le public.

Le ministère du Tourisme a retenu les services d'une firme d'architectes (The Ventin Group Inc.) pour s'assurer que la directive gouvernementale initiale régissant le transfert initial était respectée et pour déterminer les travaux et les coûts connexes nécessaires pour « stabiliser et mettre en veilleuse » toutes les installations jusqu'à ce qu'une utilisation finale des bâtiments puisse être déterminée. Le Groupe Ventin Inc. a déterminé que la peinture au plomb restante au TPGS et à OPGS était une lacune qu'OPG aurait dû sceller ou encapsuler après le nettoyage. Le groupe Ventin a signalé que des coûts importants sont nécessaires pour amener les trois centrales électriques dans ce qui serait considéré comme un état de « naphtaline ». Par conséquent, des coûts supplémentaires seraient nécessaires pour amener ces bâtiments à un état « prêt pour le développement ». De plus, il existe certaines structures secondaires liées à la SPT et à la SGOP qui n'étaient pas prises en compte dans la directive gouvernementale initiale et qui entraîneront des coûts d'assainissement supplémentaires à un moment donné dans l'avenir.

Le Conseil croit que l'acceptation de ces centrales nécessitera une injection importante de fonds.

VFA Inc. a examiné l'infrastructure au moyen de visites sur place et a préparé des estimations à l'aide de formules d'ingénierie standard. De plus, ils ont fourni au Conseil leur évaluation et un rapport sur la liste des exigences indiquant les coûts pour chaque composante de la stabilisation requise, ainsi que le moment où ces coûts devraient être engagés. Le personnel d'ingénierie de la Commission a examiné la liste et classé les coûts par année en fonction de l'urgence et du financement disponible prévu, les besoins les plus urgents étant traités en premier. De plus, la Commission a entrepris plusieurs études pour déterminer les infrastructures souterraines essentielles qui doivent être remplacées, y compris des études sismiques, un examen des vannes de prise d'eau, un tassement géophysique et géotechnique et une enquête sur la stabilité.

En novembre 2024, la Commission a conclu un contrat de location de 75 ans avec Society Land Holding Inc dans le but d'une réutilisation adaptative complète de la TPGS. En vertu de ce contrat de location, l'entière responsabilité de l'obligation de stabilisation a été transférée à Society Land Holdings Inc.

La Commission des parcs du Niagara

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

8. Obligation de stabilisation des centrales électriques (suite)

Le solde de clôture de l'obligation de stabilisation représente la meilleure estimation des coûts requis pour « stabiliser et mettre en veilleuse » les deux centrales restantes (OPG et TPGS) selon les renseignements susmentionnés. L'obligation de stabilisation de la centrale représente les travaux identifiés dans la base de données du Système d'information sur la gestion des actifs (SIGA) et est fondée sur les évaluations de l'état effectuées par VFA Inc. et les coûts actuels pour entreprendre les travaux de stabilisation.

L'obligation de stabilisation au 31 mars 2025 a été calculée à 7 602 680 \$ (16 346 444 \$ en 2024)

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Obligation de stabilisation des centrales électriques		
Début de l'année	16 347 \$	15 391 \$
Augmentation nette (diminution) de la variation de la valeur de Obligation de stabilisation des centrales électriques	<u>(8 744)</u>	<u>956</u>
Fin de l'année	<u>7 603 \$</u>	<u>16 347 \$</u>

La diminution nette de 8 743 764 \$ de l'obligation de stabilisation de la centrale est le résultat de ce qui suit :

- a) une augmentation des coûts réels par rapport aux estimations initiales de 840 425 \$;
- b) le transfert de la responsabilité de TPGS à Society Land Holdings Inc. au montant de 9 584 189 \$

Les immobilisations corporelles n'ont pas été comptabilisées pour le reste de la centrale, car il y a une dépréciation de sa valeur, ce qui a été documenté dans les diverses études réalisées à ce jour.

La Commission des parcs du Niagara

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

9. Passif pour les sites contaminés

La Commission déclare les passifs environnementaux liés à la gestion et à l'assainissement de tout site contaminé où elle est obligée ou vraisemblablement obligée d'engager de tels coûts. À l'heure actuelle, aucun site contaminé n'a été identifié et, par conséquent, aucun passif n'a été enregistré.

Les efforts continus de la Commission pour évaluer les sites contaminés pourraient entraîner des passifs environnementaux futurs liés aux sites nouvellement identifiés, ou des changements dans les évaluations ou l'utilisation prévue des sites existants. Tout changement au passif de la Commission à l'égard des sites contaminés sera comptabilisé au cours de l'exercice au cours duquel il est évalué comme étant probable et raisonnablement estimable.

10. Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

Tout au long de l'année, le Conseil examine tous les éléments d'actif inscrits sur la liste des immobilisations corporelles afin de déterminer s'il existe des obligations légales d'engager des coûts à l'avenir associés à la mise hors service d'un actif. Par exemple, l'assainissement de l'amiante, du plomb et de la moisissure, la fermeture des sites d'enfouissement et l'enlèvement des réservoirs de carburant souterrains. À l'heure actuelle, aucun actif connu n'est visé par cette obligation et, par conséquent, aucun passif n'a été comptabilisé.

Les efforts continus de la Commission pour évaluer les obligations liées à la mise hors service de l'actif peuvent donner lieu à des passifs futurs et tout changement sera comptabilisé au cours de l'exercice au cours duquel il est évalué comme étant probable et raisonnablement estimable.

La Commission des parcs du Niagara

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

11. Excédent accumulé

2025

2024

(en milliers de dollars)

Excédent d'exploitation	<u>19 167 \$</u>	<u>38 453 \$</u>
Investissement dans des immobilisations corporelles	<u>200 717</u>	<u>170 050</u>
Non financé		
Financement à long terme	(8 640)	(30 452)
Avantages postérieurs à l'emploi	(1 968)	(2 154)
Obligation de stabilisation des centrales électriques	<u>(7 603)</u>	<u>(16 347)</u>
	<u>(18 211)</u>	<u>(48 953)</u>
Excédent accumulé	<u>201 673 \$</u>	<u>159 550 \$</u>

Fonds excédentaires

En vertu du paragraphe 16(2) de la Loi sur les parcs du Niagara, tout excédent est, sur décret du lieutenant-gouverneur en conseil, versé au ministre des Finances et fait partie du fonds consolidé du revenu. En date du 31 mars 2025, aucun excédent n'avait été comptabilisé à titre de passif envers le ministre des Finances.

12. Engagements

La Commission s'est engagée à réaliser environ 26,6\$ millions de dollars en projets d'immobilisations au cours de la prochaine année au 31 mars 2025.

13. Éventualités

- a) Le Conseil est impliqué de temps à autre dans des litiges qui surviennent dans le cours normal des affaires. En ce qui concerne les réclamations en suspens, le Conseil estime que la couverture d'assurance est adéquate et qu'il n'y a pas d'exposition importante au règlement éventuel d'un tel litige, de sorte qu'aucune provision n'a été prévue dans les états financiers ci-joints.

La Commission des parcs du Niagara

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

13. Éventualités (suite)

- b) En juin 2019, la province de l'Ontario a adopté le projet de loi 124 « Loi de 2019 visant à protéger un secteur public durable pour les générations futures ». Cette loi limitait les augmentations de rémunération à 1,0% par année pendant une période de modération de trois ans pour les employés syndiqués et non syndiqués du secteur public de l'Ontario. Les dates de début de la période de modération variaient selon les entités et les groupes d'employés. Le 29 novembre 2022, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a invalidé le projet de loi 124, le jugeant inconstitutionnel et le déclarant « nul et sans effet ». Le 29 décembre 2022, le gouvernement de l'Ontario a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel de l'Ontario, qui a été rejeté par la Cour le 12 février 2024. Le 23 février 2024, le gouvernement de l'Ontario a abrogé le projet de loi 124 dans son intégralité. Une provision pour passif de 1,1 million \$ (5,4 millions \$ en 2024) a été comptabilisée dans l'état de la situation financière. Au cours de l'exercice, le passif éventuel a diminué de 4,3 millions de dollars en raison d'un paiement au syndicat du SEFPO et au groupe non syndiqué de la Commission. La disposition restante reflète un rajustement rétroactif potentiel des salaires et traitements de 2019 à 2025 pour le groupe syndical des policiers. Les négociations avec le syndicat des policiers étaient en cours au 31 mars 2025 pour parvenir à une entente. Au moment de la présentation des présents états financiers, aucune entente n'a été conclue.

14. État des flux de trésorerie

2025 **2024**

(en milliers de dollars)

Les changements dans les composantes du fonds de roulement comprennent :

Débiteurs	(1 260) \$	(951) \$
Stocks – vendables et autres	(1 143)	(989)
Comptes créditeurs	206	5 326
Masse salariale constituée	(3 910)	6 569
Revenus reportés	(3)	847
Dépenses payées d'avance	<u>2 721</u>	<u>(3 290)</u>
	<u>(3 389) \$</u>	<u>7 512 \$</u>

L'encaisse comprend :

Argent en main	306 \$	317 \$
Solde de trésorerie auprès des banques	<u>30 617</u>	<u>53 281</u>
	<u>30 923 \$</u>	<u>53 598 \$</u>

La Commission des parcs du Niagara

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

15. Instruments financiers

La Commission est exposée à divers risques par l'entremise de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure des expositions au risque de la Commission au 31 mars 2025 :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière à l'autre partie en ne s'acquittant pas d'une obligation. Les principaux risques de crédit de la Commission sont liés à ses débiteurs, car elle accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Commission surveille régulièrement le risque de crédit et la cote de crédit et, de l'avis de la direction, l'exposition au risque de crédit de la Commission est faible et non importante. De plus, afin de réduire les risques, le Conseil exige qu'un dépôt soit reçu avant la tenue de l'événement pour les grands événements d'entreprise et les événements privés, comme les mariages. Au 31 mars 2025, la Commission détenait 775 703 \$ (803 705 \$ en 2024) en dépôts anticipés.

Les débiteurs sont principalement dus par des sociétés et des particuliers. Le risque de crédit est atténué par la nature très diversifiée des débiteurs et des autres clients. Une allocation pour déficience est établie en fonction de l'expérience historique de la Commission en matière de recouvrement. Les montants impayés à la fin de l'exercice étaient les suivants :

Exercice 2025					
(en milliers de dollars)	Actuel	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Débiteurs	272 \$	17 \$	452 \$	15 \$	756 \$
Autres débiteurs	3 449	-	-	-	3 449
Moins de dépôts sur le compte	(115)	(320)	(57)	(283)	(775)
Moins de provision pour créances douteuses	-	-	-	(15)	(15)
Débiteurs nets	3 606 \$	(303) \$	395 \$	(283) \$	3 415 \$

Exercice 2024					
(en milliers de dollars)	Actuel	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Débiteurs	321 \$	8 \$	2 \$	8 \$	339 \$
Autres débiteurs	2 634	-	-	-	2 634
Moins de dépôts sur le compte	(312)	(90)	(32)	(368)	(803)
Moins de provision pour créances douteuses	-	-	-	(15)	(15)
Débiteurs nets	2 643 \$	(82) \$	(30) \$	(375) \$	2 155 \$

La Commission des parcs du Niagara

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission ne puisse pas payer ses obligations lorsqu'elles deviennent dues à ses créanciers. Le Conseil est exposé à ce risque principalement en ce qui concerne sa dette bancaire, ses comptes créditeurs et son financement à long terme. Le Conseil réduit son exposition au risque de liquidité en s'assurant de documenter l'échéance des paiements autorisés et de maintenir une facilité de crédit adéquate pour rembourser les créanciers. Le tableau suivant présente les échéances prévues de ses passifs financiers :

Exercice 2025					
(en milliers de dollars)	Dans un délai de 1 an	Année 2	De la 3e à la 5e année	Plus de 6 ans	Total
Comptes créditeurs	10 668 \$	- \$	- \$	- \$	10 668 \$
Financement à long terme	2 783	2 923	2 934	-	8 640
Total	13 451 \$	2 923 \$	2 934 \$	- \$	19 308 \$

Exercice 2024					
(en milliers de dollars)	Dans un délai de 1 an	Année 2	De la 3e à la 5e année	Plus de 6 ans	Total
Comptes créditeurs	10 462 \$	- \$	- \$	- \$	10 462 \$
Financement à long terme	4 416	4 632	11 783	9 621	30 452
Total	14 878 \$	4 632 \$	11 783 \$	9 621 \$	40 914 \$

La Commission des parcs du Niagara

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

15. Instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs prévus d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix. Le Conseil est principalement exposé au risque de change et au risque d'intérêt.

a) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Le risque de change de la Commission découle principalement de la vente et de l'achat de marchandises en dollars américains et de la détention de liquidités américaines. Par conséquent, certains actifs et passifs sont exposés aux fluctuations du taux de change. Au 31 mars 2025, l'encaisse de 813 664 \$ (123 618 \$ en 2024) et les comptes créditeurs de 192 774 \$ (161 795 \$ en 2024) sont libellés en dollars américains et convertis en dollars canadiens.

b) Risque d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Conseil est exposé au risque de taux d'intérêt sur ses facilités de crédit et ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et variable de financement à long terme. Compte tenu de la composition actuelle des facilités de crédit et du financement à long terme, les instruments à taux fixe soumettent la Commission à un risque de juste valeur, tandis que les instruments à taux variable l'assujettissent à un risque de flux de trésorerie.

La Commission des parcs du Niagara

Annexe des immobilisations corporelles

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

(en milliers de dollars)

	Terrains et améliorations foncières	Bâtiments	Transport et infrastructure	Machines et équipement	Technologie de l'information	Autres	Travaux d'immobilisations en cours	2025	2024
(en milliers de dollars)									
Coût									
Début de l'année	32 339 \$	242 323 \$	62 692 \$	19 252 \$	8 256 \$	12 731 \$	10 263 \$	387 856 \$	369 831 \$
Ajouter des ajouts	18	5 435	10 004	3 156	1 226	2 343	25 666	47 848	19 484
Moins d'aliénations	-	(22 630)	(600)	(4 039)	(128)	(470)	-	(27 867)	(1 459)
Reclassification des groupes d'actifs	-	(2 646)	2 057	3 200	(2 627)	16	-	-	-
Transferts d'immobilisations en cours	-	3 752	4 865	673	380	108	(9 778)	-	-
Fin de l'année	32 357	226 234	79 018	22 242	7 107	14 728	26 151	407 837	387 856
Amortissement cumulé									
Début de l'année	92	141 270	27 999	10 402	6 900	9 959	-	196 622	181 641
Ajouter l'amortissement	36	12 013	2 339	1 555	692	755	-	17 390	16 393
Moins d'aliénations	-	(21 857)	(444)	(4 022)	(127)	(290)	-	(26 740)	(1 412)
Reclassification des groupes d'actifs	-	(1 922)	1 722	2 853	(2 626)	(27)	-	-	-
Fin de l'année	128	129 504	31 616	10 788	4 839	10 397	-	187 272	196 622
Valeur comptable nette	32 229 \$	96 730 \$	47 402 \$	11 454 \$	2 268 \$	4 331 \$	26 151 \$	220 565 \$	191 234 \$

La Commission des parcs du Niagara

Barème des dépenses par article

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	Budget <u>2025</u>	Réel <u>2025</u>	Réel <u>2024</u>
(en milliers de dollars)			
Coût des marchandises vendues	19 751 \$	22 800 \$	19 140 \$
Salaires, traitements et avantages sociaux	64 767	69 457	64 251
Ventes et autres	6 873	8 360	7 922
Réparation et entretien de l'équipement	7 737	9 076	8 052
Matériaux et fournitures	2 825	3 307	2 776
Publicité et promotion	3 405	3 374	2 596
Installations	9 672	10 161	9 446
Assurance	2 479	2 327	2 278
Paiements volontaires	1 380	1 490	1 452
Administratif	<u>1 289</u>	<u>1 428</u>	<u>1 231</u>
	<u>120 178 \$</u>	<u>131 780 \$</u>	<u>119 144 \$</u>